COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
14-Sep-11

La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 96 n°39 • du 13 au 19 janvier 2010 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Direction PADL

LE PROGRAMME D'APPUI aux droits linguistiques a trouvé une directrice générale. Geneviève Boudreau quittera le Manitoba pour apporter son expertise à Ottawa.

■ **Page 7.**

Les Sexy en français

LE GROUPE MUSICAL LES SEXY, habitué aux scènes anglophones, viendra rencontrer son public francophone pour la première fois au CCFM le 15 janvier.

■ **Page 11.**

Le ruban rose

LA LUTTE CONTRE LE CANCER du sein a trouvé un outil marketing de choix : le ruban rose. Mais son hypercommercialisation ne fait pas l'unanimité.

■ **Page 30.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Saint-Laurent enflammé



photo : Paul Ruban

La fierté métisse à Saint-Laurent se passe comme la flamme olympique des Jeux d'hiver de Vancouver 2010. Le résidant de Saint-Laurent, Jean-Louis Carrière, arbore avec honneur le drapeau métis et la flamme olympique, symbole de fraternité entre les peuples. ■ **Page 13.**



photo : Paul Ruban

John et Mélanie Ferrer sont arrivés de France à Winnipeg avec leur fils Julien, sept ans, afin qu'il puisse suivre un traitement expérimental unique au monde. Une lueur d'espoir pour Julien qui souffre de l'hypophosphatasie.

CONCOURS LA LIBERTÉ BOYZ

Revoyez tous les Liberté Boyz de l'année 2009 et votez pour votre favori! ■ Page 15.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

**C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4**

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Adjointe à la rédaction : **Camille SÉGUY** ■ Journalistes : **Lysiane ROMAIN** et **Paul RUBAN** ■ Stagiaire : **Manon RESCAN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996**

**RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4**

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte
APF
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

MALADIES ORPHELINES

À la rencontre de Julien

Un jeune Français de sept ans, Julien Ferrer, se trouve aux prises avec une maladie rare, découverte au Manitoba en 1935. À la veille de Noël, il a atterri avec ses parents à Winnipeg, pour participer à un essai clinique qui promettrait de lui offrir ce qu'il n'a jamais connu : « la vie d'un enfant normal ».

Paul RUBAN

Lorsque Julien Ferrer est venu au monde en pays catalan français, en octobre 2002, les premiers mots de la sage femme étaient : « Mon Dieu, qu'il est petit ».

Qu'il refuse de s'alimenter était déjà préoccupant en soi. Mais un mois et demi après sa naissance, il refusait aussi de grandir.

« Le radiologue nous avouait : "Je n'ai jamais vu ça. Il faut sortir les bouquins", se souvient la mère de Julien, Mélanie Ferrer. On vivait dans l'angoisse permanente. On savait qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. »

Ce n'est que des mois plus tard, après que des spécialistes lui ont fait subir une batterie de tests, que le diagnostic est « tombé comme un coup de massue ». Le mal de Julien avait dès lors un nom: l'hypophosphatasie (HPP). Une maladie génétique orpheline, liée à une absence de l'enzyme phosphatase alcaline, essentielle à la minéralisation osseuse.

Il s'agit d'une condition qui peut se manifester sous différentes formes, aussi bien à la naissance, qu'à l'enfance ou à l'âge l'adulte. « Dans les cas les plus sévères, un bébé peut mourir à la naissance, ou dans les premières semaines de vie », indique la docteure et directrice médicale du Programme de santé de l'enfant de l'Office régional de la santé de Winnipeg, Cheryl Rockman-Greenberg.

La HPP est surtout d'une étonnante rareté. Seulement une personne sur 100 000 est atteinte. Il n'y a qu'une trentaine de cas dans toute la France.

C'est toutefois une maladie bien connue au Manitoba, puisqu'elle y « a été diagnostiquée pour la première fois en 1935, par le Docteur Bruce Chown, fait savoir Dre Rockman-Greenberg. Au fil des décennies, la recherche a aussi démontré que le taux de personnes atteintes de la HPP au sein de la communauté mennonite du Manitoba est d'une personne sur 2 500. C'est bien plus élevé que chez la population générale. »

Julien Ferrer a le poids et la taille d'un enfant de 18 mois, a perdu toutes ses dents, et connaît des déformations sévères. Ses douleurs chroniques sont soulagées par deux doses de morphine par jour. Le garçon de Perpignan n'a appris à marcher qu'à l'âge de quatre ans, en canard, et se voit contraint d'utiliser un fauteuil roulant pour parcourir de plus longues distances.

S'il va à l'école comme les autres enfants de son âge, l'élève de 2e année est accompagné par une auxiliaire de vie scolaire, qui l'aide à effectuer des gestes aussi simples que s'habiller ou sortir les cartables de son sac.

Pour sensibiliser le public à la maladie, les parents de Julien, Mélanie et John Ferrer, ont mis sur pied en 2006 l'association *Julien veut grandir*. (1)

La lumière au bout du tunnel

Le 26 novembre, John Ferrer montait à bord d'un train pour Paris, afin d'assister à un colloque dans lequel la maladie de son fils allait être abordée. C'est à ce moment que son téléphone a sonné. On lui apprenait que Julien venait d'être accepté pour intégrer des essais cliniques sur un nouveau médicament mis au point par un laboratoire montréalais, Enobia Pharma. Le traitement, qui débutera le 22 janvier, sera mené par Dre Rockman-Greenberg, dans le service pédiatrique du Centre des sciences de la santé de Winnipeg.



photo : Paul Ruban

Le jeune Perpignanais, Julien Ferrer, est arrivé à Winnipeg avec sa famille quelques jours avant Noël, pour participer à un traitement expérimental qui pourrait l'aider à guérir de sa maladie, la HPP.

Les Ferrer n'ont eu que deux semaines pour mettre leur vie en France en suspens, prendre congés de leurs emplois, geler leurs prêts, et organiser un séjour au Canada d'une durée de sept mois. Ils ont atterri dans la capitale manitobaine le 15 décembre.

« Tout ce qu'on espère, c'est qu'il ait la vie d'un enfant normal de son âge, confie Mélanie Ferrer. On veut qu'il n'ait plus mal, qu'il n'ait plus besoin de fauteuil, qu'il puisse faire du soccer comme il a toujours rêvé de le faire... Les médecins nous ont dit : "Dans six mois, il va courir." »

Un espoir tangible

Les premiers essais cliniques du médicament qui sera administré à Julien, ENB-0040, ont eu des résultats prometteurs sur six adultes au Canada et aux États-Unis. « Le médicament a été très bien toléré, indique Dre Rockman-Greenberg. Il n'y avait aucun effet secondaire indésirable. »

À l'exception de l'hôpital Shriners de St. Louis, au Missouri, le service pédiatrique du Centre des sciences de la santé de Winnipeg est le seul au monde à mener des recherches cliniques de deuxième phase sur la HPP juvénile.

Amy, une nourrisson originaire de Belfast qui s'est rendue à Winnipeg en octobre 2008, pour participer aux essais cliniques de l'ENB-0040, a aussi connu des résultats encourageants.

« Amy est arrivée très malade, mais elle est rentrée chez elle en meilleure forme, se souvient Dre Rockman-Greenberg. Elle est devenue plus forte, ses tests sanguins et ses radiographies se sont améliorés. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucun effet secondaire. Avec Julien, on espère que le traitement renforcera ses os et sa croissance, diminuera ses douleurs, accroîtra sa mobilité et améliorera sa qualité de vie. »

Le traitement de Julien consistera en trois injections d'ENB-0040 par semaine, pendant une période de six mois.

« Ce traitement, c'est la seule chance de Julien, confie Mélanie Ferrer. Je ne veux pas qu'un jour il nous reproche de n'avoir pas essayé. C'est une renaissance qu'on attend. Mais on a du mal à le réaliser. Ce n'est qu'avec la première injection, et en voyant les premiers résultats, qu'on pourra dire : "Ça y est, c'est fini." »

(1) Pour plus de renseignements sur l'association Julien veut grandir, appelez le (204) 963-3318, ou le (204) 775-3777, poste 306.

ÉDITORIAL

par Sophie Gaulin



"Petits" journaux, "grandes" missions

On les appelle souvent les "petits" journaux mais on semble ignorer l'immense rôle qu'ils jouent.

Voici l'exemple d'un quotidien régional en France, ***L'Indépendant***. Cette publication catalane centenaire, aux allures de journal communautaire vient de donner à une famille catalane le goût de vivre ici, à Winnipeg.

John et Mélanie Ferrer sont arrivés fin décembre au Manitoba pour y faire soigner leur fils, Julien, sept ans, atteint d'une maladie génétique rare appelée l'hypophosphatasie.

Une des journalistes de *L'Indépendant,* Barbara Gorrand, suit depuis quelques années l'évolution de la maladie de Julien Ferrer et a contribué grâce à ses articles à soulever l'intérêt de la population catalane. Elle a donné une voix à cette famille touchée par une maladie quasi inconnue afin qu'ils puissent faire davantage connaître les défis qui y sont liés.

Mais son travail ne s'est pas arrêté là. Il a permis à un Catalan d'origine immigré à Winnipeg il y a sept ans, Franck Blandignères d'aller frapper à la porte de la famille Ferrer la veille de Noël pour les inviter à passer les Fêtes de fin d'année chez lui. Cet altruiste franco-canadien avait eu vent de l'arrivée de Julien et de ses parents en lisant le journal de sa région d'origine sur Internet. Il est allé les accueillir et s'est porté garant de leur confort dans la capitale manitobaine pour la durée de leur séjour : soit sept longs mois loin de chez eux.

Est-ce que Barbara Gorrand savait qu'elle était lue jusqu'à Winnipeg? Savait-elle que son "petit" journal tenait tellement à cœur aux gens de sa région, même lorsqu'ils s'expatriaient au bout du monde? « Non, répond-t-elle. Lorsqu'on travaille dans un journal régional, on se dit parfois qu'on est moins lus que les "gros" journaux. Mais en entendant l'histoire de Franck Blandignères, ça m'a fait réaliser à quel point j'aimais le journalisme de proximité, celui dans lequel on peut toucher la vie des gens. Et ça, seul un journal communautaire peut l'offrir. »

C'est exact, les lecteurs des journaux communautaires et régionaux lisent ***leur*** journal car c'est à eux qu'il ressemble. On y raconte leurs histoires, leurs défis et leurs succès. Il y a de quoi tirer une "grande" fierté de ces "petits" journaux à la "grande" mission.

Et ce n'est pas un hasard si Barbara Gorrand a décidé de faire carrière à *L'Indépendant.* La journaliste catalane est très fière d'écrire pour le quotidien qui a suivi son propre parcours scolaire et sportif. *L'Indépendant* avait en effet relaté son histoire de judoka, mais aussi celle de sa lutte pour garder sa langue maternelle minoritaire, le catalan, en milieu majoritaire. Ses parents se sont battus pour qu'elle aille dans une école bilingue, La Bressola (Le Berceau, en catalan). *L'Indépendant* avait alors souligné l'importance de continuer à éduquer ses enfants dans cette langue trop souvent perçue comme un dialecte.

Aujourd'hui, Barbara Gorrand est une fière Catalane qui aime écrire sur l'actualité de sa région et qui, par son excellent travail, a réussi à faire dépasser les frontières et traverser l'Atlantique à son journal communautaire.

Les "petits" journaux semblent parcourir de "longues" distances!



À VOUS la parole

Point(s) de repères!?

Madame la rédactrice,

Cette lettre est une réaction à la *Chronik Politiké* parue dans *La Liberté* du 23 décembre 2009. Pour suivre la "logique" d'un nombre grandissant de Canadiens tellement "ouverts d'esprit" que l'on finit par déceler chez eux une certaine vacuité de convictions, il ne faudrait surtout pas se souhaiter Joyeux Noël ou Hanoukka, ni Joyeuses Pâques ou fin de Ramadan (etc.), mais plutôt "Joyeuses Fêtes" tout court! *One size fits all*! Enlevons la crèche et le père Noël, montons un palmier à côté du sapin, chantons 'Minuit chrétien' en mandarin, faisons des tourtières aux lentilles, dégustons du pain sans levain, abstenons-nous d'alcool – bref, essayons de respecter toutes les cultures en même temps; ça fera un beau *melting pot* où toutes les saveurs se confondent et se perdent! J'espère toutefois que l'on pourra dire encore pendant un petit bout de temps, "Vive la différence"!

Hélène Roy
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 26 décembre 2009

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *Un homme engagé* paru le 6 janvier. Léo Robert n'a pas mis sur pied la Division scolaire franco-manitobaine, il en a été le troisième directeur général.

Toutes nos excuses.

Léo Robert a aussi tenu à préciser que la programmation du Collège universitaire de Saint-Boniface comporte trois volets : le secteur universitaire, l'école technique et professionnelle et la division de l'éducation permanente.

Citation DE LA SEMAINE

« Il y a sept ans à peine, si l'AMBM faisait une présentation à Brandon, on nous aurait dit : "Speak White". »

À la veille de sa retraite, le directeur général de L'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Jean Beaumont, est heureux de la reconnaissance que l'organisme a acquis auprès de la communauté anglophone et ailleurs. ■ **Page 10.**

SOLIDARITÉ

Des mains tendues

À leur arrivée à Winnipeg, John, Mélanie et Julien Ferrer ne connaissaient personne. Mais un heureux concours de circonstances leur a ouvert un monde d'entraide... à saveur familière.

Paul RUBAN

Comme bon nombre d'immigrants en mal du pays, Franck Blandignières essaie de se tenir régulièrement au courant de l'actualité de chez lui.

Ce chez lui, c'est la ville française de Perpignan, dont les nouvelles lui parviennent par le biais du site Web d'un quotidien local, *L'Indépendant*.

C'est ainsi que Franck Blandignières a eu vent, le samedi avant Noël, qu'une famille perpignanaise, les Ferrer, venait de s'installer pour sept mois à Winnipeg afin que leur fils, Julien, sept ans, puisse participer à un essai clinique qui promettrait de le guérir de l'hypophosphatasie, maladie rare qui empêche sa croissance.

« Je sais ce que c'est, que d'arriver ici sans connaître personne, se souvient Franck Blandignières, qui a immigré au Manitoba en 2002. Je me doutais qu'ils ne parlaient pas non plus l'anglais. Il fallait faire quelque chose. »

En compagnie de sa fille, il s'est donc rendu le jour même au Manoir Ronald McDonald de la rue Bannatyne, où les Ferrer logent le temps du traitement de Julien.

Leur surprise a été grande lorsque la famille Ferrer a découvert que l'étranger qui se présentait à la porte s'exprimait non seulement en français, mais qu'il venait lui-même de Perpignan!

« Ce qui est incroyable, c'est qu'après cinq minutes, il nous invitait déjà à passer Noël chez eux, témoigne la mère de Julien, Mélanie Ferrer. Ce sont des anges, cette famille. »

Les jours suivants, Franck Blandignières a initié les nouveaux arrivés à la vie winnipégoise. Du Pancake House à la Fourche, ils ont découvert les petits plaisirs de la ville. À l'aube de Noël, il a aussi emmené le père de Julien, John Ferrer, faire un tour dans l'« atelier » du Père Noël... alias Polo Park.

C'est aussi grâce à Franck Blandignières que les Ferrer ont pu se ressourcer à travers de petites touches bien de chez eux. Il leur a servi du vin rouge de Catalogne, les emmenait partout dans une minivan arborant un autocollant qui est l'emblème de leur région, le *burro* (un âne) catalan...

Il leur a aussi présenté son cercle d'amis français, duquel font partie Stéphane et Sophie Wild, propriétaires du restaurant bonifacien, *Chez Sophie*. C'est en leur compagnie qu'ils ont passé le soir du réveillon de Noël, autour d'un festin de foie gras, de dinde farcie aux marrons et de saumon fumé.

« Il ne fallait pas y réfléchir, laisse entendre Stéphane Wild, d'origine alsacienne. La moindre des choses, c'était qu'on leur offre notre soutien. »

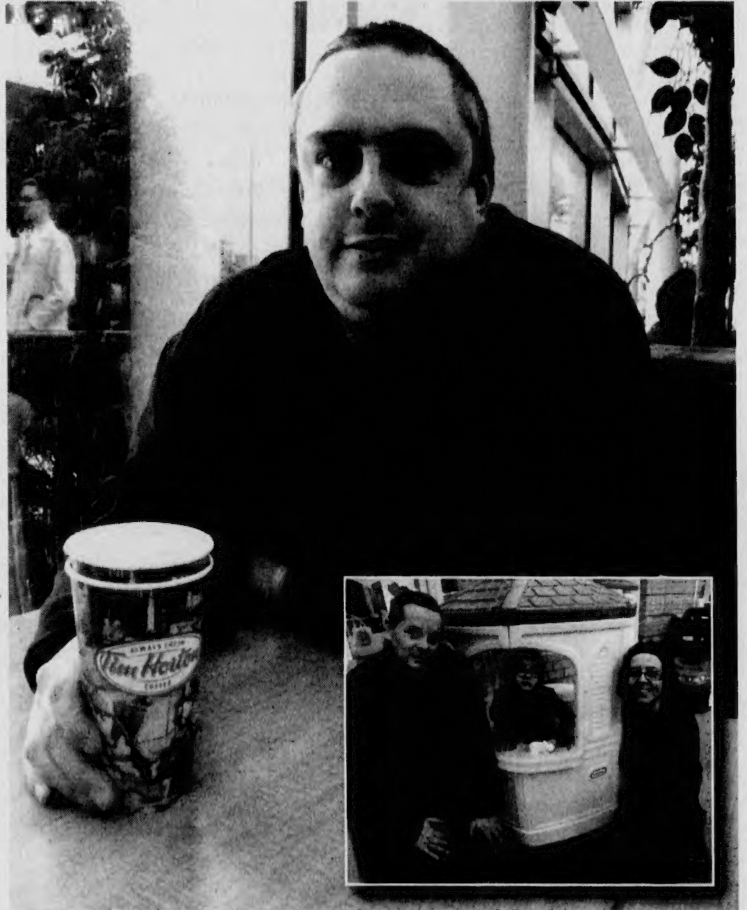
Réunis autour de la table avec leurs nouveaux amis le jour de Noël, les Ferrer ont participé à la tradition canadienne qui consiste à tirer des pétards du temps des Fêtes. « Dans son pétard, Julien a reçu un mètre de couturière, fait savoir Franck Blandignières. À la fin de son traitement, il devrait mesurer un mètre. Si ça, ce n'est pas un signe... »

Si leur journal régional a permis aux Ferrer de retrouver des compatriotes dans l'anonymat de Winnipeg, ils avouent aussi avoir tout autant été touchés par l'accueil et la simplicité des Canadiens.

« On trouve qu'au Canada, les gens sont toujours en train d'essayer de nous aider comme ils peuvent, avance Mélanie Ferrer. Dans les jours suivant notre arrivée, tout le monde nous a pris en main. On se laissait tout simplement emporter... On se sent comme dans un cocon ici. On se sent bien. Plus les jours passent, plus on s'y plaît. C'est à se demander si on repartira un jour... »

« Toute cette histoire met en lumière le soutien communautaire impressionnant qui existe ici, renchérit Franck Blandignières. On ne l'appelle pas *Friendly Manitoba* pour rien. »

Or même si John, Julien et Mélanie Ferrer rentreront en France un jour, Franck avoue que « sont des gens qui vont toujours rester dans ma vie ».


photo : Paul Ruban

Franck Blandignières. En médaillon : John, Julien et Mélanie Ferrer.

Comme chez soi

Au cours des sept mois qu'elle restera à Winnipeg, la famille Ferrer sera logée au Manoir Ronald McDonald, situé à deux pas de l'hôpital pédiatrique du Centre des sciences de la santé où Julien suivra son traitement.

La maison, fondée en 1984, fait partie d'un réseau mondial de près de 300 résidences temporaires, où des familles provenant de régions éloignées (plus de 70 km) sont accueillies avec un enfant malade ayant besoin de soins hospitaliers.

L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald est financée à 25 % par les restaurants McDonald's, qui lui versent 10 ¢ de chaque *Happy Meal* vendu. Le reste de ses fonds lui proviennent de dons charitables.

« Notre mission est de fournir un deuxième chez soi pour ces familles, indique la directrice exécutive du Manoir, Stacey Grocholski. C'est bien plus qu'un simple logement. On fait tout notre possible pour qu'elles se sentent à l'aise. »

Le Manoir a ainsi pris l'initiative d'offrir à Julien un costume de neige, afin de l'aider à braver son premier hiver manitobain.

Pour le prix modique de 10 $ la nuit, les familles ont aussi accès à une gamme de services, tels qu'une cuisine rénovée, une salle de lavage, une bibliothèque, des aires de repos et des salles de jeux tout équipées. Une voiture est par ailleurs mise à leur disposition, afin de faciliter les déplacements. Le Manoir peut accueillir jusqu'à 14 familles à la fois, provenant d'endroits aussi divers que le Nunavut ou le Liban.

« C'est touchant, de voir de parfaits inconnus forger des liens autour du traitement de leurs enfants », confie Stacey Grocholski.

TÉLÉVISON

Le TJ puissance sept

À partir du 24 avril, le Téléjournal Manitoba sera aussi diffusé la fin de semaine sur Radio-Canada. Une bonne nouvelle rendue possible grâce à un fonds du CRTC.

Manon RESCAN

« Revenir sur une information le lundi, c'est parfois un peu trop tard pour le médium qu'est la télé », remarque le chef des services français de Radio-Canada Manitoba, Gilles Fréchette. À partir du 24 avril, les francophones du Manitoba n'auront plus à attendre le lundi pour entendre les nouvelles de la fin de semaine. Un nouveau Téléjournal d'une demi-heure sera diffusé le samedi et le dimanche au Manitoba.

L'ouverture de ce nouveau créneau de télévision locale est possible grâce à un nouveau fonds du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dont bénéficie Radio-Canada.

Ce fonds permet à la chaîne d'annoncer de bonnes nouvelles, après avoir subi une série de coupures dans sa programmation l'an passé à cause de la baisse de revenus des publicités.

« Radio-Canada a décidé à l'échelle nationale de dédier ce nouveau fonds à étendre le Téléjournal aux sept jours de la semaine », explique Gilles Fréchette. D'autres provinces diffuseront aussi un nouveau Téléjournal en fin de semaine dans les mois à venir.

Au Manitoba, cette nouvelle concorde avec le 50e anniversaire de la télévision française dans la province.

Nouvelles informations

Radio-Canada entend profiter de ce nouveau créneau d'antenne pour élargir sa palette d'informations. « Cela nous permettra d'être beaucoup plus présents dans la collectivité, confie Gilles Fréchette. Beaucoup de choses se passent en fin de semaine comme les activités sportives et culturelles. Nous aurons désormais l'occasion de les couvrir le jour même voire en direct. »

Une nouvelle équipe sera également en place pour réaliser des reportages un peu différents. « Depuis que le Téléjournal dure une heure, nous sommes devenus un magazine d'informations, signale Gilles Fréchette. Nous voulons aller plus loin dans cette direction. On pourra proposer des tranches de vie ou des profils d'individus, des choses beaucoup plus proches du monde et pas toujours reliées à l'actualité. »

Des événements télévisuels ponctuels aussi organisés, à l'instar du premier Téléthon, inauguré en décembre 2009 au cours du Radiothon de l'espoir.

Retour à Saint-Boniface

Pour satisfaire ce besoin d'informations, Radio-Canada embauchera et réorganisra son espace de travail.

Un nouveau studio de production et une nouvelle suite de montage seront construits dans les locaux de CKSB au 607, rue Langevin à Saint-Boniface. « Nous accueillerons les équipes qui travaillent pour des projets de plus longue haleine comme les spéciaux, les émissions culturelles ou les contributions aux émissions du niveau national », indique Gilles Fréchette.

Par ailleurs, 11 personnes seront embauchées dans les semaines à venir pour satisfaire le besoin de journalistes, réalisateurs, caméramen-monteurs et techniciens. On connaîtra donc dans quelques semaines le visage du nouveau présentateur du Téléjournal-Manitoba qui assurera la fin de semaine.

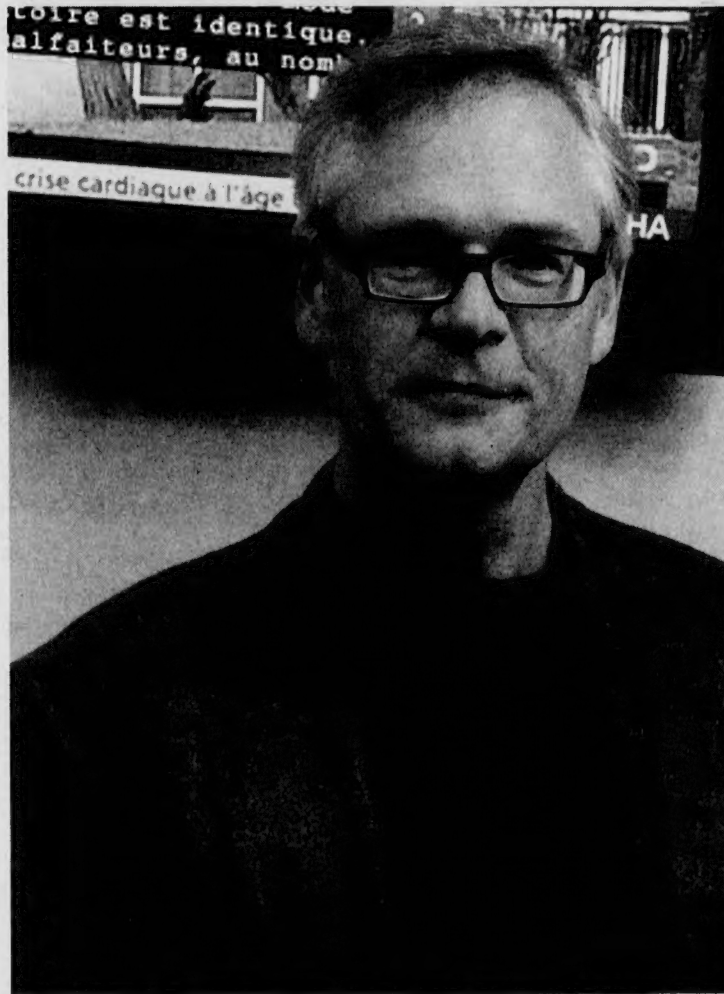


photo : Manon Rescan

Le 7 janvier, Gilles Fréchette a annoncé la création d'un Téléjournal 7 jours sur 7.

Droits linguistiques

Directrice engagée au PADL

Le Programme d'appui aux droits linguistiques a trouvé sa nouvelle directrice générale, Geneviève Boudreau.

Lysiane ROMAIN

La directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP), Geneviève Boudreau quittera bientôt ses fonctions pour se lancer dans un nouveau défi. Elle est directrice du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) depuis le 4 janvier 2010. Elle attend de trouver sa relève à la FPCP pour partir à Ottawa et se consacrer à sa nouvelle mission à temps plein.

« C'est un emploi idéal pour moi, confie Geneviève Boudreau. D'une part, c'est un travail de gestion, auquel je suis déjà habituée, et d'autre part ça concerne le droit, qui est ma spécialité. »

Avocate de formation, Geneviève Boudreau a d'ailleurs réalisé sa thèse de maîtrise sur les droits linguistiques.

« L'investissement dans la communauté me tient aussi beaucoup à coeur, ajoute-elle. Tout comme le fait de pouvoir travailler dans les deux langues officielles du Canada. »

Pour le Manitoba, il est important d'avoir une Franco-Manitobaine d'adoption à la tête du PADL. « Nous félicitons Geneviève Boudreau pour l'obtention de son poste, affirme le président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Paul Hesse. Nous sommes très contents d'avoir une personne qui connaît bien la situation linguistique du Manitoba à la direction du PADL. Il est important qu'Ottawa n'oublie pas qu'il y a beaucoup de francophones dans les Praires canadiennes. »

Nouveau programme

Le PADL, financé par Patrimoine canadien, a été créé en juin 2008 pour mettre l'accent sur la sensibilisation et la résolution de conflits liés aux droits linguistiques, tout en permettant aux citoyens le recours aux tribunaux.

« C'est un programme très important pour l'avancée des droits linguistiques au Canada, estime la nouvelle directrice. C'est primordial pour les communautés linguistiques en situation minoritaire, c'est-à-dire les anglophones au Québec et les francophones hors Québec. »

C'est l'Université d'Ottawa qui a été choisie pour gérer et appuyer le programme. Et en octobre 2009, le Comité d'experts, chargé de sélectionner les dossiers qui seront financés, a été constitué.

« C'est un nouveau programme et nous devons mettre en place ses lignes directrices, explique Geneviève Boudreau. Le tout, alors que nous commençons déjà à recevoir des demandes de financement. Il faut que nous mettions tout en place assez vite. Une de mes premières tâches sera de constituer une équipe de travail. Je dois recruter un analyste, un responsable des communications et un adjoint. »



photo : Lysiane Romain

Geneviève Boudreau.

La directrice du programme et son équipe devront analyser les demandes reçues pour formuler des recommandations à l'attention du comité d'experts, qui prend la décision finale.

La fin d'une histoire

Pour accéder à son nouveau poste, Geneviève Boudreau a dû renoncer à la direction générale de la FPCP, qu'elle occupe depuis août 2008.

« La FPCP a été une de mes meilleures expériences de travail et je regrette de devoir quitter l'équipe, confie-t-elle.

« La FPCP a un rôle très important dans la communauté francophone du Manitoba, affirme-t-elle. C'est essentiel de trouver quelqu'un qui aura ce rôle à cœur pour continuer d'avancer! »

Budget provincial

La voix du public

Le ministère des Finances du Manitoba entamera ses consultations budgétaires annuelles le 19 janvier à Saint-Anne. La ministre des Finances, Rosann Wowchuk sera présente dans plusieurs endroits de la province pour connaître l'avis de la population sur le budget du Manitoba. (1)

« Les consultations budgétaires sont importantes parce qu'elles permettent de connaître les priorités de la population en ce qui concerne le budget provincial », souligne le porte-parole pour la ministre des Finances.

Les sujets abordés lors de ces rencontres seront le bilan de l'année 2009, la situation actuelle, et les défis à venir. Rosann Wowchuk sera également à l'écoute des sujets qui préoccupent les citoyens.

« Le Manitoba est confronté à plusieurs défis, souligne le porte-parole, comme le ralentissement de l'économie mondiale ainsi que les dépenses imprévues liées à la grippe A(H1N1) et aux inondations du printemps 2009. Nous voulons connaître l'avis des Manitobains sur la façon d'aborder ces défis dans le budget 2010 - 2011. »

(1) Les consultations publiques se dérouleront le 19 janvier à Sainte-Anne, le 20 janvier à Winnipeg, le 25 janvier à Notre-Dame-de-Lourdes, et le 26 janvier à Selkirk. Détails sur le site www.manitoba.ca/finances.

L. R.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une décision contestée

Le gouvernement Harper a obtenu, le 30 décembre, une prorogation de la session parlementaire jusqu'en mars prochain. Une décision qui suscite la colère et l'inquiétude.

Paul RUBAN

Le 30 décembre, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a reçu l'aval de la gouverneure générale, Michaëlle Jean, pour suspendre les travaux parlementaires.

Alors que la reprise de la session était prévue pour le 25 janvier, les députés ne reviendront à la Chambre des communes que le 3 mars prochain. Le gouvernement présentera alors un nouveau discours du Trône, et déposera son budget le lendemain.

C'est la deuxième année consécutive que Stephen Harper exerce cette prérogative. Il avait imposé une prorogation en décembre 2008, lorsqu'une coalition formée des Libéraux, du Nouveau Parti démocratique (NPD) et du Bloc Québécois, menaçait de renverser le gouvernement.

« C'est de la petite politique, déplore le candidat libéral pour Saint-Boniface, Raymond Simard. Le geste de M. Harper m'a beaucoup dérangé, et je ne croyais pas qu'il allait avoir le culot de le refaire une deuxième fois. C'est presque comme si la démocratie enfreignait à ses intérêts personnels. Or c'est M. Harper qui doit répondre au Parlement, et non l'inverse. »

Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Michael Ignatieff, a annoncé que les membres de son caucus devront tout de même se présenter au travail le 25 janvier. Le PLC vient aussi de lancer une nouvelle campagne publicitaire, dénonçant la prorogation du Parlement.

De l'avis de Raymond Simard et des Libéraux, cette mesure semble d'abord avoir été destinée à enterrer la polémique sur la torture des détenus afghans.

« Ce n'est pas compliqué, souligne Raymond Simard. Le gouvernement ne voulait pas que l'on continue à faire la lumière sur ce qu'il savait sur ce dossier. »

Pour la députée conservatrice de Saint-Boniface et secrétaire parlementaire aux Langues officielles, Shelly Glover, cette accusation est « ridicule ».

« La prorogation et le dossier des détenus afghans n'ont rien à voir l'un avec l'autre, assure-t-elle. D'ailleurs, ce dossier n'est pas une question prioritaire. Je n'ai reçu aucune lettre des gens de Saint-Boniface là-dessus. Et ce n'est pas une question qui va se résoudre dans les 22 jours où la Chambre ne siègera pas.

« Je vais continuer à faire mon devoir pour les gens de Saint-Boniface, même si le Parlement est prorogé », poursuit-elle. Elle dit aussi anticiper le dépôt du prochain budget, qui « lancera la prochaine phase de notre Plan d'action économique. Il nous reste beaucoup de travail à faire sur l'économie ».

Dans une entrevue accordée à la CBC le 5 janvier, le premier ministre a pour sa part qualifié sa prorogation de « procédure de routine », qui consistait à « faire le point sur l'agenda du gouvernement. »

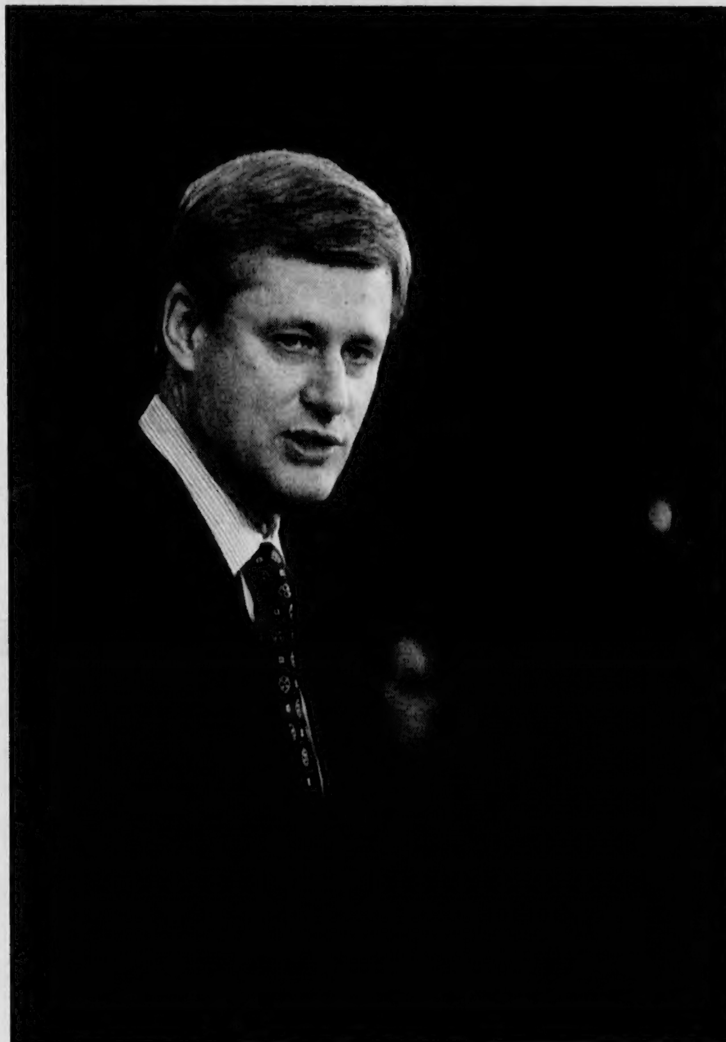
Avec la prorogation, les comités parlementaires, dont le comité spécial qui étudiait les allégations de torture de détenus afghans, sont dissous. Une trentaine de projets de loi sont aussi morts au feuilleton.

Pour le professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Thierry Lapointe, la décision de proroger consiste en une manœuvre tactique. Il permettrait à un gouvernement qui se trouve « sous les feux de la rampe », de détourner l'attention non seulement du dossier des prisonniers afghans, mais aussi de sa « piètre performance à la Conférence de Copenhague ».

« Cette décision de proroger n'est pas de bonne augure pour la démocratie, ajoute Thierry Lapointe. Il devient de moins en moins pertinent pour un citoyen d'élire son député, alors que les décisions du Parlement sont prises au sein du cabinet, et parmi les conseillers du premier ministre. »

Stephen Harper profiterait aussi de la prorogation pour nommer cinq sénateurs aux sièges vacants de la Chambre haute.

« Le rapport de pouvoir au Sénat sera transformé, indique Thierry Lapointe, dans la mesure où les Conservateurs auront désormais la majorité au Sénat, et pourront donc faire adopter des projets de loi plus facilement. »



Archives La Liberté

Stephen Harper.

Musée canadien des droits de la personne

À vous la parole!

Les Winnipégois sont invités à donner leur avis sur le contenu du futur Musée, les 26 et 27 janvier. Ces tables rondes permetteront au musée de se constituer des archives bien vivantes.

Manon RESCAN

Depuis le mois de mai 2009, l'équipe du Conseil consultatif sur le contenu du Musée canadien des droits de la personne (MCDP) sillonne le pays dans le cadre d'une grande tournée pancanadienne. Son objectif est de recueillir les témoignages et les idées des Canadiens sur le contenu du futur musée.

Deux tables rondes seront organisées à Winnipeg les 26 et 27 janvier, à la Fourche, pour donner aux Manitobains l'occasion de s'exprimer. (1)

« C'est ouvert à tout le monde », souligne la directrice des communications et de la mobilisation du public du MCDP, Angela Cassie. (2)

Définir et réfléchir ensemble

Ces tables rondes créent des échanges sur les définitions liées aux droits de la personne. Rescapés de guerre, victimes de discrimination ou citoyens soucieux de partager des idées, tout le monde est le bienvenu.

« Il existe plusieurs niveaux de souvenirs et d'histoire, insiste Angela Cassie. Certains viennent raconter leur histoire, ou parler pour ceux qui n'ont pas de voix. Certains viennent par curiosité ou pour discuter des droits de la personne. »

Les tables rondes s'organisent en discussions d'environ une heure, par petits groupes, dans les deux langues officielles. « Nous essayons d'organiser des groupes francophones et des groupes anglophones », indique Angela Cassie.

Le dialogue s'articule autour de trois questions posées aux participants : quels sont les événements qui, selon eux, doivent faire partie du musée, quels sont les événements qu'ils considèrent comme un échec ou une réussite des droits de la personne et quels sont les défis auxquels il faudrait faire face en la matière.

« Chaque consultation est très différente, signale la chef du savoir du musée, Victoria Dickenson. C'est toujours fascinant à entendre. » « On ne peut pas prévoir d'un endroit à l'autre ce qu'il ressortira », renchérit Angela Cassie.

Parmi les thèmes abordés, certains reviennent. La question des peuples autochtones demeure un sujet de préoccupation majeur. Mais les droits des personnes handicapées ou les droits linguistiques surgissent aussi souvent dans les échanges.

Les consultations révèlent ainsi l'étendue de la notion des droits de la personne et invitent les participants à la réflexion. « Cela doit ressembler à ce que nous trouverons dans le musée, explique Angela Cassie. On ne cherche pas l'accord de tous mais une meilleure compréhension les uns des autres. »

La réflexion se prolonge d'ailleurs parfois au-delà des séances. « Nous recevons beaucoup de courriels de gens qui ont participé aux tables rondes et qui souhaitent ajouter des choses, indique Angela Cassie. Ce n'est que le début de la conversation. La nature des droits de la personne, c'est d'être toujours en discussion. »

« Le musée une fois ouvert devra être un espace de discussion, ajoute Victoria Dickenson. On incitera les gens à parler des injustices et des solutions à apporter. »

Collectionner

Les témoignages seront enregistrés et serviront aussi au contenu du musée. « Un récit en personne fait toujours plus réagir les visiteurs », remarque Angela Cassie. « Ces témoignages sont des archives vivantes, lance Victoria Dickenson. Notre musée n'a pas encore de collection, nous sommes en train de la constituer. »

Les enregistrements des tables rondes seront conservés dans les archives du musée et en accès libre.

Ces consultations permetteront au musée de se faire connaître partout au pays. « Il faut que les gens comprennent que c'est un musée national », conclut Angela Cassie.

(1) Les 26 et 27 janvier de 19 h à 21 h au Marché de la Fourche.

(2) Sur Internet à www.museedesdroitsdelapersonne.ca

Partagez votre histoire en écrivant à rsvp@museedesdroitsdelapersonne.ca ou en appelant le 1 877-295-6639.



photo : Manon Rescan

Victoria Dickenson et Angela Cassie font le tour du pays pour récolter des idées et des témoignages pour le contenu du futur Musée canadien des droits de la personne.





MUNICIPALITÉS BILINGUES

Céder le flambeau

Jean Beaumont part à la retraite, après plus de sept ans à la tête de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Paul RUBAN

Le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Jean Beaumont, a annoncé qu'il prendra sa retraite en octobre prochain. Il s'agit de sa deuxième retraite, puisqu'il a quitté une carrière de 38 ans dans l'enseignement en 2002.

« C'est bien de passer le flambeau à quelqu'un d'autre, convient l'originaire de Saint-Norbert. Mon but, c'est d'être sur une plage de la République dominicaine à la fin de l'année! »

Le processus de sélection, mené par le comité exécutif de l'AMBM, sera entamé dès la fin janvier. Jean Beaumont compte épauler son successeur à temps partiel jusqu'au 31 octobre 2010, date de la fin de son contrat.

Jean Beaumont dresse un bilan positif de ses années à la tête de l'AMBM.

« Il est encourageant de voir que les municipalités, les conseillers municipaux, ainsi que les centaines de bénévoles sont tellement occupés. C'est un signe de croissance. »

Il souligne aussi les succès qu'a connus l'AMBM en termes de réseautage.

« On échange de plus en plus avec nos collègues provinciaux, l'Association of Manitoba Municipalities (AMM), indique Jean Beaumont. On est fiers aussi d'avoir une présence au sein de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), car notre président, Marc Marion, siège sur son conseil d'administration. Tout ça nous permet de profiter des ressources qu'on n'avait pas auparavant. »

L'AMBM regroupe 17 municipalités bilingues, dont la ville de Winnipeg.

Sous la houlette de Jean Beaumont, deux nouvelles municipalités bilingues ont pu voir le jour : la Municipalité rurale de Taché/Lorette, ainsi que le village de Powerview/Pine Falls.

Jean Beaumont fait aussi savoir que la création de réseaux Internet haut débit au cours des cinq dernières années, dans des municipalités telles que La Broquerie ou Saint-Georges, a facilité la rétention d'emplois.

Selon lui, le fait français dans les municipalités bilingues de la province est par ailleurs plus ancré que jamais. Il voit l'un des mandats de l'AMBM comme étant celui de « chien de garde de la francophonie. »

« Les municipalités sont plus fières d'elles-mêmes et comprennent que le français est une valeur ajoutée, explique-t-il. On a insisté que des services soient offerts en français dans les municipalités bilingues. Le personnel du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, par exemple, était exclusivement anglophone jusqu'il y a trois ans. Il est pourtant financé et administré par le Bureau de logement du Manitoba. On a donc travaillé avec la province pour faire embaucher des francophones.

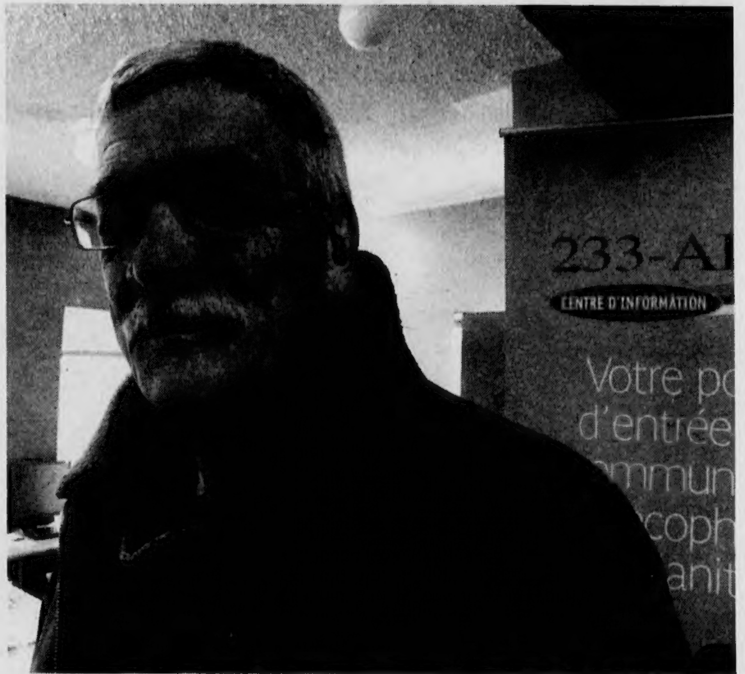


photo : Paul Ruban

Jean Beaumont.

« Il y a sept ans à peine, si l'AMBM faisait une présentation à Brandon, on nous aurait dit : "*Speak White*", ajoute Jean Beaumont. Aujourd'hui, nos collègues anglophones recherchent l'expertise de l'AMBM. Lors des ateliers qu'on donne en français à la Conférence annuelle de l'AMM, certains portent des casques écouteurs afin de suivre la traduction simultanée de ce qu'on a à dire, tellement ils sont devenus intéressés. »

Jean Beaumont n'entretient aucune illusion par rapport aux défis auxquels font toujours face les municipalités bilingues.

« Un défi permanent, surtout dans le contexte de la crise économique actuelle, c'est la recherche de financement, avoue-t-il. Le rural connaît aussi plus de difficultés qu'en région urbaine pour trouver de la main d'œuvre qualifiée. Si un village de 300 habitants comme Saint-Lazare, par exemple, veut un nouveau système d'égouts, c'est plus compliqué de trouver l'expertise d'ingénieurs ou de consultants. »

SAINT-ANNE

Nouveau centre

Le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, a annoncé, le 8 janvier, l'expansion de l'édifice qui abrite actuellement Santé Sud-Est Inc., à Sainte-Anne. L'agrandissement permettra l'aménagement d'un nouveau centre de services bilingues, ainsi que les bureaux de la Ville de Sainte-Anne.

« Nous nous efforçons de faciliter l'accès à une gamme de services gouvernementaux offerts sous un même toit et dans les deux langues officielles », a déclaré Greg Selinger dans un communiqué.

« C'est une grande journée pour Sainte-Anne, affirme pour sa part le Maire de la Ville, Bernard Vermette. Ça fait trois ans qu'on travaille là-dessus. La propriété a été achetée grâce à l'aide de la Caisse populaire La Prairie de Sainte-Anne, et ne coûtera donc rien aux contribuables. C'est une situation gagnant-gagnant. »

Les travaux prévus devraient doubler la taille de l'édifice, pour une superficie totale de 12 000 pieds carrés.

« On espère rencontrer les architectes dans un avenir proche, et entamer la construction dès le mois de juin », conclut Bernard Vermette.

P. R.

MUSIQUE

Les Sex débarquent



photo : Manon Rescan

Les Sexy joueront pour la première fois sur une scène francophone le 15 janvier.

Installés sur la scène anglophone depuis plusieurs mois, le groupe Les Sexy fera son premier concert sur la scène francophone lors de la prochaine Soirée sans nom, le 15 janvier.

Manon RESCAN

Une Soirée sans nom offre en général une expérience sur scène à des groupes émergents qui n'ont pas encore rencontré leur public. La prochaine soirée fera une exception en invitant Les Sexy. Créé à l'automne 2008, ce groupe de rock-punk a déjà fait ses preuves dans les clubs anglophones.

« Ça fait un bout de temps que je voulais jouer du côté francophone, indique le chanteur Danyel Huberdeau. C'est ma communauté quand-même! » Seul francophone du groupe, il a obtenu satisfaction. Les Sexy joueront au Centre culturel franco-manitobain, le 15 janvier. (1)

« Je ne me suis jamais vraiment impliqué sur la scène musicale francophone pour des questions de contretemps, explique-t-il. J'étais plus influencé par la musique punk et hardcore. Côté francophone, le style musical n'était pas le même. »

Malgré tout, Les Sexy sont membres du 100 Nons depuis leurs débuts. Sur scène, Danyel Huberdeau, auteur des textes originaux, chante essentiellement en français.

Le répertoire du groupe est constitué de compositions originales et de reprises. « Nous chantons *Ça plane pour moi* de Plastic Bertrand et le *Requiem pour un con* de Serge Gainsbourg », indique-t-il. Les Sexy reprennent ces chansons en y mettant leur touche.

Rockeurs de tous âges

Leur style viendra s'accorder avec l'énergie des autres groupes invités de la Soirée sans nom. Les groupes Trisonomique et Dissertation, qui ont fait leur première scène à la Chicane électrique 2009, présenteront des compositions hard rock et métal. M. Coccinel, aux *tounes* plus expérimentales, remplacera sur le pouce les Dame de Pique, rendus indisponibles.

La particularité des Sexy se cache dans leur âge. Les quatre musiciens ont sauté une génération et ont 20 ans de plus que les groupes avec lesquels ils partageront la scène.

« Le *show* va aller chercher un autre public comme ça, remarque le responsable de la programmation du 100 Nons, Joseph Péloquin-Hopfner. Et les jeunes vont pouvoir apprécier la musique que des gens plus âgés font. »

Les Sexy en profiteront pour tisser des liens avec la communauté. « J'aimerais bien faire d'autres concerts avec le 100 Nons », confie Danyel Huberdeau.

Après cela, Les Sexy ont de beaux rêves. « On veut enregistrer quelque chose pour se faire connaître davantage, indique Danyel Huberdeau. Ensuite j'aimerais beaucoup faire une tournée dans l'est pour voir Thunder Bay, Sudbury et des communautés francophones du Nnord de l'Ontario. »

(1) Soirée sans nom, vendredi 15 janvier, salle Antoine Gaborieau au Centre culturel franco-manitobain, concert à 19 h 30, ouverture des portes à 19 h. Entrée 5 $ (4 $ pour les membres du 100 Nons).

SUDOKU

PROBLÈME N° 199

		6		8		9		
		8					2	5
1		3		4			7	
				7				
			8			6	5	
4			6	1		2	8	
				6				1
	6				4	7		
	3		9	5	8			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 199

2	7	6	5	8	1	9	4	3
9	4	8	7	3	6	1	2	5
1	5	3	2	4	9	8	7	6
6	8	2	4	7	5	3	1	9
3	1	7	8	9	2	6	5	4
4	9	5	6	1	3	2	8	7
8	2	4	3	6	7	5	9	1
5	6	9	1	2	4	7	3	8
7	3	1	9	5	8	4	6	2

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

La Broquerie

✓ 23 janvier • ***Spectacle de Carmen Campagne*** • Comité culturel de La Broquerie • 14 h 30 • Gymnase de l'École Saint-Joachim • info. et billets : 392-9189.

Saint-Boniface

✓ 13 janvier • ***Dîner / Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface*** • sujet : Centrallia 2010 • 11 h 45 • Hôtel Norwood • info. et inscriptions : 235-1406.

✓ 14 janvier au 4 mars • ***Tai Chi*** • Santé 55 + • avec Lorraine Dumont • les jeudis • 10 h • Centre récréatif Notre-Dame • 271, avenue de la Cathédrale • info. : 793-1054.

✓ 14 janvier • ***Planifier votre carrière*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 15 janvier au 6 février • ***Cercle Molière / Rearview*** • Théâtre de la Chapelle • 825, rue Saint-Joseph • info. et billets : 233-8053.

✓ 20 janvier • ***Conférence Télésanté / Le diabète*** • 10 h 15 • Hôpital général Saint-Boniface • Édifice éducation • Local N1026 • info. : 235-3903.

✓ 21 janvier • ***Les stratégies de recherche d'emploi*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 28 janvier • ***Se préparer pour une entrevue d'emploi*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 29 janvier • ***Soirée jazz*** • Organisé par les étudiants de l'École de traduction du CUSB • concert d'artistes locaux suivi d'une soirée dansante • 19 h 30 • Salle académique • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. et billets : 612-8214.

✓ 30 et 31 janvier • ***Cours prénataux en français*** • Centre de santé • 9 h à 16 h • Immeuble des activités éducatives - NG034 • Hôpital général Saint-Boniface • 431, avenue Taché • info. et inscriptions : 235-3910.

✓ 1, 8 et 15 février • ***Prenez votre santé en main*** • Le Conseil des francophones 55 + et le Sportex recherche 15 hommes entre 55 et 65 ans pour participer à 3 sessions de conditionnement physique • 200, avenue de la Cathédrale • info. et inscriptions : 793-1054.

✓ 15 février • ***Le Rendez-vous des ami(e)s*** • FAFM • dîner ou souper • Salle des Saints-Martyrs-Canadiens • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 8 et 9 avril • ***Il était une fois... La boîte à chansons*** • mise en scène : Robert Charlebois • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Claude

✓ 24 janvier • ***Spectacle / Mathieu Cyr*** • Comité culturel de Saint-Claude et Haywood • 19 h 30 • info. et billets : 379-2919.

Winnipeg

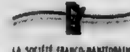
✓ 20 janvier • ***AGA / Directorat de l'activité sportive du Manitoba*** • un goûter et une ronde de mini-golf inclus • 19 h • Golf Dome • 1205, avenue Wilkes • info. : 231-7012.

✓ 25 janvier • ***Semaine de l'unité des chrétiens*** • Archidiocèse de Saint-Boniface • 19 h 30 • Paroisse Saints-Martyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : 237-9851 poste 241.

✓ 12 au 21 février • ***Festival du Voyageur*** • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ ***Sentier d'hiver Assiniboine Credit Union*** • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo



Pommes de terre au four beauceronnes



Un classique qui accompagnera d'excellente façon tous vos mets.

INGRÉDIENTS :

- 6 pommes de terre
- 1 oignon, haché fin
- 30 ml (2 c. à s.) de beurre
- 15 ml (1 c. à s.) d'huile végétale
- 3 grosses tomates, hachées
- 6 grosses gousses d'ail, hachées fin
- 45 ml (3 c. à s.) de persil, haché
- Sel et poivre

PRÉPARATION : Faire cuire les pommes de terre au four à 220 °C (425 °F) pendant 50 minutes. Dans un poêlon, faire fondre le beurre. Y ajouter l'huile et faire revenir l'oignon pendant 5 minutes. Ajouter les tomates, l'ail et le persil. Réserver. Lorsque les pommes de terre sont cuites, les couper en deux et les évider. Écraser la chair de pommes de terre et l'incorporer au premier mélange. Remplir les pommes de terre et remettre au four à 200 °C (400 °F) pendant 15 à 20 minutes.

Recette et photo : La Table en Fête, Les Cercles de Fermières du Québec.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 568

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3						■						
4											■	
5					■				■			
6		■										
7				■					■			■
8			■									
9								■				
10							■					
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Indiscipliné.
2. Personne qui conduit une barque. — Espagnol.
3. Jeune pommier non encore greffé. — Fausse dévote.
4. Se dit de mots composés de trois lettres.
5. Ancienne mesure de longueur. — Fleuve du Languedoc. — Taxe sur la valeur ajoutée.
6. Harcelées, taquinées.
7. Chef éthiopien. — Affluent du Danube. — Partie du lustre.
8. Espace de temps. — Relatives au sternum.
9. Ensemble des toits d'un édifice. — Personne vorace.
10. Déguisa, enveloppa. — Nom donné à la Nouvelle-Guinée.
11. Joindra l'un à l'autre. — Fournissent en équipement.
12. Effleure. — Qui apporte la mort.

VERTICALEMENT

1. Personne qui établit quelque chose pour la première fois.
2. Atoll de Micronésie. — Lut avec peine et en hésitant.
3. Donnas un coup de couteau. — Il est situé entre la cornée et le cristallin.
4. Qui sont profitables. — Grand rideau intérieur de fenêtre.
5. Bénéfice.— Chancela, vacilla.
6. Indéfini. — Regardera avec défi.
7. Forme musicale composée d'épisodes juxtaposés traités en imitation. — Que l'on doit.
8. Ville du Michigan. — Atome.
9. Céréale. — Artère.
10. Douleurs osseuses.
11. Sans ambiguïté ni ménagement. — Éprouvant un attachement profond pour.
12. Construisis. — Petit sentier.

RÉPONSES DU N° 567

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	O	N	T	E	N	A	N	C	E
2	I	N	E	X	E	R	C	E	■	U	L	M
3	V	U	■	A	M	I	A	T	A	■	A	A
4	E	M	I	L	E	■	R	O	M	A	I	N
5	R	E	T	I	E	N	T	■	E	R	R	E
6	T	R	I	S	■	O	E	S	T	R	E	S
7	I	A	N	■	A	B	L	E	R	E	T	■
8	S	T	E	R	I	L	E	■	O	N	■	B
9	S	I	R	E	N	E	■	O	P	T	E	R
10	A	V	A	L	E	■	Q	U	I	E	T	E
11	N	E	N	I	E	S	■	F	E	R	A	G
12	T	■	T	A	S	■	C	A	B	A	I	T

Belle flamme à Saint-Laurent



photo : Paul Ruban

La Flamme olympique des Jeux d'hiver de Vancouver 2010 a traversé le Manitoba en passant par Saint-Laurent le 6 janvier. « Ça n'arrive pas tous les jours!, lance l'un des porteurs de la flamme et résidant de Saint-Laurent, Jean-Louis Carrière. Je n'arrive pas à décrire ce sentiment de fierté. L'appui de la communauté est impressionnant, et je suis heureux qu'elle ait pu partager ce moment avec moi. C'était encourageant de voir tout ce monde-là présent malgré le froid. »

RÉGIONS RURALES

La culture a-t-elle sa place?

Quelle place la culture occupe-t-elle dans la vie des Franco-Manitobains en région rurale et qu'attendent-ils de leurs comités culturels?

Camille SÉGUY

« La culture, c'est la préservation de notre langue et de nos traditions », affirme la résidante de Sainte-Anne, Lise Dupuis. Le résidant de Sainte-Anne, René Dupuis, ajoute que « pour savoir qui je suis, je dois savoir d'où je viens ».

Fêter les traditions culturelles grâce aux comités culturels, notamment dans les villages, est donc vu comme un gage d'identité pour beaucoup.

« Grâce aux activités qu'il offre, un comité culturel donne une identité à un village, souligne le résidant de Saint-Adolphe, Gilles Gratton. Ça donne le goût d'appartenir à un groupe. La culture se partage et se transmet, entre amis, entre voisins, en famille. On sait qu'on n'est pas seuls, donc ça renforce les liens. »

« Ça crée la joie de vivre ensemble, renchérit la résidante de Sainte-Anne, Émilienne Tougas. On a toujours beaucoup de plaisir aux activités du comité culturel. »

L'identité passe aussi par la langue française, chère aux comités culturels des villages bilingues du Manitoba. « S'il n'y a pas de langue, il n'y a pas de culture », affirme la résidante de Winnipeg, Lynne Connelly.

« Les comités culturels organisent des activités en français, remarque la résidante de Sainte-Geneviève, Juliette Brandt. On peut parler anglais si on veut, mais c'est d'abord en français. On n'a pas besoin de se forcer. »

Le résidant de Winnipeg, Claude Allard, se réjouit d'ailleurs que « grâce au travail des comités culturels, la langue française est préservée, même dans les petits villages ».

« La langue française ne serait pas si évidente et présente à Sainte-Anne sans le comité culturel, confirme Lynne Connelly. Il nous donne des occasions de nous rencontrer et de nous parler en français, et il s'assure que les services en français sont toujours là. »

Dénicher les talents

Les comités culturels, et les activités qu'ils organisent, semblent aussi être un bon moyen de s'exprimer et de révéler les talents locaux.

« Les comités culturels ont une place spéciale dans la communauté, car ils encouragent les talents de la région et les font rayonner, affirme la résidante de Saint-Malo et choriste, Germaine Gosselin-Marion. Quand on est sur scène, c'est un moment magique. C'est précieux.

« Les enfants participent aussi beaucoup aux activités culturelles, poursuit-elle. Ça permet de les former à la culture dès leur jeune âge et d'éveiller les talents. Sans les comités culturels, comment savoir qui a du talent à exploiter? »

Pour Germaine Gosselin-Marion, la survie d'une communauté dépend, entre autres, de sa vitalité culturelle.

« Si une communauté cesse de faire de la musique et du chant, elle meurt un peu, estime-t-elle. C'est un volet essentiel à l'être humain. Ça apporte beaucoup de joie aux gens et ça met de l'harmonie dans les communautés. »

Dans un village où « le hockey domine », elle confie être « contente qu'il y ait un comité culturel qui fasse quelque chose pour la culture. Ça fait un bon équilibre avec le sport ».

Bon début pour les Retrouvailles



Photo : Manon Rescan

Les célébrations de Retrouvailles 2010 ont commencé en beauté. Le 2 janvier 2010 à 20 h 10, une quinzaine d'artistes manitobains, musiciens, chanteurs, et danseurs, se sont succédé sur la scène du Centennial Concert Hall souligner le début des festivités de 2010.

Accompagnés de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Fred Penner, Sierra Noble ou encore les danseurs du Ballet royal de Winnipeg se sont succédé sur scène au cours de la soirée.

Les Franco-Manitobains étaient aussi bien représentés. L'une des maîtresses de cérémonie, Monique LaCoste, s'est fait un bonheur de présenter « la fierté de Saint-Boniface », Daniel ROA. Il a interprété *Ainsi soit-il* avec son groupe et l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Tout au long de l'année, les célébrations de Retrouvailles 2010 doivent célébrer le Manitoba et invitent les anciens Manitobains à renouer avec leur province d'origine.

INDUSTRIE CULTURELLE

Promouvoir le talent manitobain

Depuis l'été 2009, le CDEM a dans son mandat la promotion de l'industrie culturelle. *La Liberté* a rencontré les différentes personnes ou entreprises concernées pour faire un bilan des six premiers mois.

Lysiane ROMAIN

« L'industrie culturelle est un secteur économique très important, souligne la conseillère en communication et marketing du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Julie Turenne-Maynard. Nous devons travailler dans ce secteur afin d'appuyer ses membres et de les aider à grandir. »

En 2008, le CDEM a commandé une étude sur le développement des industries culturelles francophones du Manitoba. Cette étude, *Réconcilier culture et industrie*, a été financée par la Province et réalisée par Jean-Pierre Dubé. Elle a démontré que l'industrie culturelle francophone du Manitoba génère un chiffre d'affaires supérieur à celui des autres secteurs de développement, sans pour autant bénéficier des mêmes soutiens et outils.

« Suite à cette étude, nous avons organisé des rencontres avec les acteurs du secteur privé de l'industrie culturelle franco-manitobaine pour connaître leurs besoins et voir comment ils envisagent le rôle du CDEM », explique Julie Turenne-Maynard.

Producteurs, médias, éditeurs et artistes se sont donc assis autour de la table en septembre et en décembre 2009, et continueront à le faire dans le courant de l'année 2010.

« C'est important qu'un organisme assume le rôle de leader par rapport à l'industrie culturelle franco-manitobaine, affirme le producteur et copropriétaire des Productions Rivard, Louis Paquin. C'est assez naturel que ce soit le CDEM qui le fasse car ils s'occupent déjà des autres secteurs de développement économique. »

« C'est une bonne chose que les gens de la communauté voient la culture comme une industrie, ajoute le musicien, conteur et artiste visuel Gérald Laroche. Pour les artistes, c'est un métier comme un autre et ils ont aussi besoin de soutien pour développer leurs affaires. »

Le rôle du CDEM est d'établir des partenariats entre les membres de l'industrie culturelle manitobaine, de les appuyer dans leurs demandes de subventions et dans leur fonctionnement. D'ailleurs, grâce à l'aide du CDEM, On Screen Manitoba vient de recevoir une subvention qui va lui permettre d'engager un coordonnateur pour les services en français.



photo : Lysiane Romain

Julie Turenne-Maynard.

Le CDEM a aussi pour mission de favoriser la promotion des industries privées de la culture au Manitoba et ailleurs.

« Nous travaillons avec l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) pour créer des partenariats avec, entre autres, le Québec », explique Julie Turenne-Maynard.

« C'est important d'ouvrir les marchés québécois et internationaux à nos artistes », renchérit Louis Paquin.

« Si le CDEM permet de rapprocher la culture et les affaires, ça va nous donner plus de visibilité et nous ouvrir beaucoup de portes, dit Gérald Laroche. C'est aussi bon pour l'économie de la communauté car les gens qui vont connaître notre culture vont davantage venir ici et dépenser de l'argent dans nos commerces. »

CONCOURS

LA LIBERTÉ BOYZ

Vous les avez **tous** aimés,
ils vous ont **tous** fait craquer?
Mais vous avez quand-même
votre Liberté BOY préféré

Alors, à vos claviers!
Votez pour votre candidat préféré
pour le consacrer
Liberté BOY de l'année!
Et vous, courez la chance
de gagner un abonnement
d'un an à *La Liberté*.

Le nom de l'heureux ou
de l'heureuse gagnant(e)
sera tiré au sort parmi les gens
qui auront voté. Par courriel à
administration@la-liberte.mb.ca,
donnez le nom de votre candidat,
avant le 17 janvier à midi.

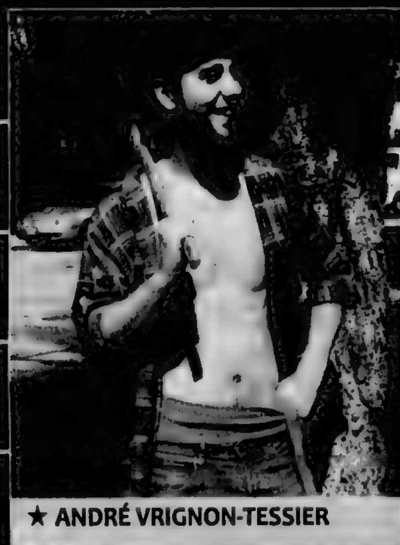
Bonne chance!



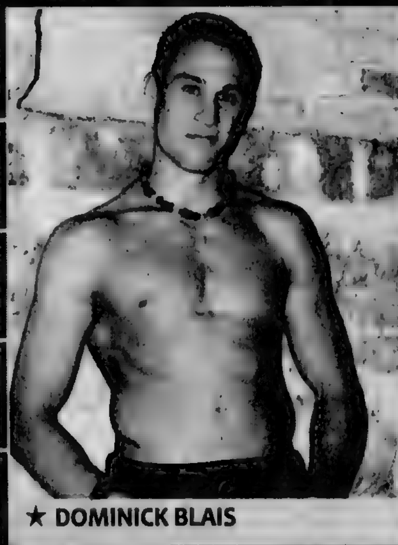
★ ROLAND MAHÉ



★ DANIEL ROA



★ ANDRÉ VRIGNON-TESSIER



★ DOMINICK BLAIS



★ PHILIPPE MAILHOT



★ MIGUEL VIELFAURE



★ RÉNALD RÉMILLARD



★ STEPHAN BÉNARD



★ JOS BLEAU



★ DAVE PARENTEAU



★ MARTIN BRUYÈRE



★ ÉRICK DURAND



★ PÈRE NOËL



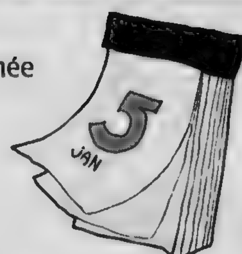


Le Club de **Bicolo**

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

Mon histoire

Le calendrier



Au début, le calendrier romain comptait seulement 304 jours. Dans ce calendrier, janvier et février n'existaient pas. L'année commençait au mois de mars.

Quand Jules César fut nommé empereur de Rome, il fit quelques changements avec l'aide d'un astronome grec. D'abord, il fixa la durée d'une année à 365 jours un quart. À cause de ce quart de journée, tous les quatre ans nous avons une année bissextile, soit une année de 366 jours.

César ramena la date du début de l'année au 1[er] janvier et il décida qu'il y aurait 12 mois dans l'année.

Sais-tu pourquoi les deux mois d'été ont chacun 31 jours? Le mois de juillet dédié à Jules César avait 31 jours et quand on dédia le mois d'août à l'empereur Auguste, on a voulu le rendre égal à juillet.

Défi mot-mystère

Encercle tous les mots de la liste dans la grille. Les lettres restantes compléteront la phrase.

C	R	E	P	U	S	C	U	L	E	H	I	V	E	R	C
H	N	M	E	R	C	R	E	D	I	Q	U	R	N	R	H
E	O	D	U	R	E	E	S	O	S	A	B	L	I	E	R
N	V	R	H	E	U	R	E	I	C	M	E	O	U	I	O
I	E	S	A	M	E	D	I	S	E	T	G	N	J	V	N
A	M	J	U	I	L	L	E	T	O	C	O	G	O	N	O
M	B	M	R	A	R	S	P	E	C	I	L	B	U	A	M
E	R	V	O	T	R	E	A	N	A	E	R	E	R	J	E
S	E	V	T	M	S	C	S	M	L	S	O	R	E	E	T
F	E	E	T	E	E	O	S	O	E	A	H	T	H	M	R
M	I	N	U	T	E	N	E	T	N	I	N	I	C	I	E
A	M	D	O	A	T	D	T	U	D	S	L	U	N	D	I
U	A	R	A	D	E	E	J	A	R	O	O	N	A	I	U
B	R	E	T	A	R	D	P	R	I	N	T	E	M	P	S
E	S	D	E	C	E	M	B	R	E	A	V	R	I	L	R
M	O	I	S	C	Y	C	L	E	R	J	E	U	D	I	S

- ❑ AOÛT
- ❑ AUBE
- ❑ AUTOMNE
- ❑ AVRIL
- ❑ CALENDRIER
- ❑ CHRONOMÈTRE
- ❑ CRÉPUSCULE
- ❑ CYCLE
- ❑ DATE
- ❑ DÉCEMBRE
- ❑ DIMANCHE
- ❑ DURÉE
- ❑ FÉVRIER
- ❑ HEURE
- ❑ HIVER
- ❑ HORAIRE
- ❑ HORLOGE
- ❑ JANVIER
- ❑ JEUDI
- ❑ JOUR
- ❑ JUILLET
- ❑ JUIN
- ❑ LONG
- ❑ LUNDI
- ❑ MARS
- ❑ MERCREDI
- ❑ MIDI
- ❑ MINUTE
- ❑ MOIS
- ❑ MOMENT
- ❑ NOVEMBRE
- ❑ NUIT
- ❑ OCTOBRE
- ❑ PASSÉ
- ❑ PRINTEMPS
- ❑ RETARD
- ❑ SABLIER
- ❑ SAISON
- ❑ SAMEDI
- ❑ SECONDE
- ❑ SEMAINE
- ❑ SEPTEMBRE
- ❑ SIÈCLE
- ❑ SOIR
- ❑ VENDREDI

Il y a _ _ _ _ _ _ mois de _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ dans une année.

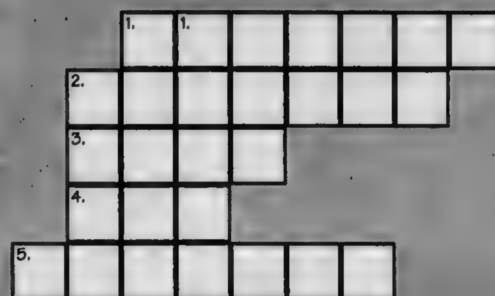
Les mois de l'année

HORIZONTALEMENT

1. Premier mois de l'année.
2. Deuxième mois de l'année.
3. Troisième mois de l'année.
4. Cinquième mois de l'année.
5. Septième mois de l'année.

VERTICALEMENT

1. Quatrième mois de l'année.



Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le Journal des jeunes

Vol. 21, n° 5
Saint-Boniface (MB)
JANVIER 2010

L'ACTUALITÉ

CANADA



Prix Fossile pour le Canada

À l'occasion du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, qui s'est tenu au Danemark du 7 au 18 décembre 2009, le Canada s'est vu décerner le prix Fossile de l'année pour son inaction dans le dossier du réchauffement de la planète.

Ce prix a été attribué au Canada, pour la troisième année consécutive, par un regroupement d'organisations non gouvernementales, réunies à Copenhague, lors d'une cérémonie privée. C'est sur fond de la chanson du film Titanic que le Canada a été présenté comme le plus mauvais élève en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

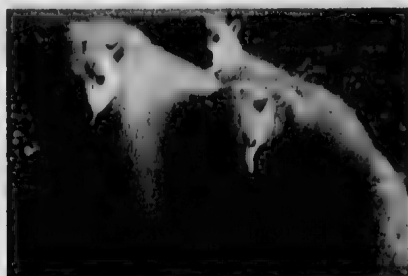
Le Canada est montré du doigt en raison de son faible objectif de réduction de gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement fédéral canadien se propose en effet de réduire ses émissions pour 2020 de seulement 3 % par rapport à 1990, année de référence du protocole de Kyoto.

Cet objectif semble bien modeste par rapport à ceux des autres pays industrialisés, notamment ceux de l'Union européenne, qui veulent atteindre entre 20 et 30 % de réduction de leurs GES en 2020.

La politique environnementale du premier ministre Stephen Harper est également critiquée sur la scène internationale. L'absence de plan national de lutte contre les changements climatiques a valu au Canada l'avant-dernière place (59e sur 60) du palmarès annuel de l'organisme Germanwatch, juste devant l'Arabie Saoudite, qui ne veut absolument rien savoir de la lutte contre les changements climatiques.

Le rapport annuel de l'organisme, le *Climate Change Performance Index*, fait le point chaque année sur l'état des émissions de GES et des politiques climatiques mises en place par les plus importants pays au monde.

Les ours polaires cannibales



Le réchauffement climatique de la planète affecte de plus en plus les espèces animales. Il a déjà laissé des empreintes visibles sur les ours polaires. Avec le temps, l'ours polaire devient plus petit, moins robuste et de plus en plus enclin au cannibalisme.

Beaucoup d'experts indiquent que la cause du manque de nourriture des ours polaires est le dégel de l'Arctique, dû au réchauffement climatique. Dans la baie d'Hudson au Canada, où se trouve l'un des plus importants foyers d'ours polaires, les glaces sont désormais présentes trois semaines de moins qu'il y a 30 ans, ce qui réduit la période de chasse au phoque du gros mammifère.

Les périodes de chasse toujours plus courtes et les distances toujours plus grandes pour regagner la banquise nuisent à la santé de l'animal. Les chercheurs ont déjà constaté des changements dans sa constitution. Les femelles pèsent aujourd'hui en moyenne 500 livres, soit environ 120 livres de moins qu'en 1980, et ne mesurent plus que six pieds en moyenne contre plus de sept pieds il y a quelques décennies.

Le manque de nourriture affecte également le comportement des ours polaires. En novembre 2009, au nord du Manitoba, un photographe a capturé une image terrifiante qui montrait comment un ours polaire avait dévoré un ourson après l'avoir tué. Ces actes de cannibalisme semblent de plus en plus fréquents chez les carnivores blancs.

Il est déjà arrivé par le passé que les ours blancs recourent à ces méthodes pour assouvir leur faim, mais il s'agissait toujours de cas isolés. Aujourd'hui, la différence est que les ours semblent se mettre en chasse de leurs pairs de manière délibérée et régulière. Ils en viennent même à attaquer des oursons et des femelles dans leur cave d'hibernation.

À ce rythme là, la population des ours polaires, estimée entre 20 000 et 25 000 animaux, est peut-être vouée à disparaître.



Greenpeace sur la colline

Les mesures de sécurité en place autour de la colline parlementaire d'Ottawa ont été mises à rude épreuve par une vingtaine de militants du groupe écologiste Greenpeace. À l'aube de l'ouverture du sommet de Copenhague, en décembre, les militants ont escaladé l'édifice parlementaire pour y déployer des banderoles à l'attention du premier ministre Stephen Harper et du chef libéral Michael Ignatieff. Les écologistes dénonçaient le manque de leadership des deux hommes en matière de lutte contre les changements climatiques. Les mesures de sécurité en vigueur au parlement avaient pourtant déjà été renforcées après les attentats du 11 septembre 2001, et coûtent plus de 3 millions $ par an. La Gendarmerie royale du Canada et la police d'Ottawa n'ont pas pu expliquer la réussite de cette mission de Greenpeace et ont annoncé la tenue d'une enquête qui pourrait aboutir à la révision des mesures de sécurité.



GM paie ses dettes

Le constructeur américain General Motors (GM) a commencé à rembourser sa dette envers les États-Unis et le Canada. En décembre 2009, GM a fait un premier versement de 1 milliard $ au Trésor américain et un autre de 192 millions $ à l'agence gouvernementale Exportation et Développement Canada. Ces versements constituent un premier pas vers le remboursement total de la dette qui s'élève à 6,7 milliards $. Le président-directeur général de GM, Ed Whitacre, a en effet annoncé son intention de rembourser intégralement les dettes contractées par GM en 2009, suite à la restructuration que l'entreprise a dû opérer au cours de l'été passé. Le plan de remboursement de la dette du constructeur automobile s'étendra jusqu'au mois de juin 2010 et se fera en trois versements, dont celui effectué en décembre 2009.



Jardinage biologique

Michel Lachaume est un passionné de jardinage biologique de l'Est ontarien. Depuis plusieurs années, il s'applique à cultiver dans son jardin des variétés anciennes de fruits et légumes, le tout sans pesticides ni engrais chimiques. Dans son jardin expérimental, on retrouve entre autres des pommes de terre nourrissantes, des tomates à la mode de nos aïeux, une variété de melon local sucré à courte durée de végétation, ainsi que des sortes de maïs sucré et fourrager. À force de s'investir dans sa passion et de vouloir conserver les variétés anciennes de fruits et légumes, Michel Lachaume est devenu un expert reconnu mondialement. Il est d'ailleurs sollicité jusqu'en Europe. En été 2009, il a participé à une série de conférences données sur le jardinage biologique et la préservation des variétés anciennes. Son objectif est de créer un réseau international de recherche en agriculture biologique et de sensibiliser la population à la conservation des semences.



LANGUES OFFICIELLES JO

EN FRANÇAIS, s'il vous plaît!

Les Jeux olympiques (JO) modernes ont été instaurés à l'initiative du Français Pierre de Coubertin à la fin du 19e siècle. En hommage au baron français, qui percevait l'éducation sportive comme une composante importante du développement des jeunes, les langues française et anglaise ont été déclarées officielles pour les JO et le Comité international olympique (CIO).

Les langues en usage pendant les JO sont, dans cet ordre, le français, l'anglais et la langue du pays organisateur. Dans l'usage, le français recule pourtant clairement devant l'anglais au niveau de la signalisation sur les sites olympiques, tandis que l'anglais est privilégié dans les discours des cérémonies d'ouverture et de clôture. C'est pourtant bien en français que débute la cérémonie de remise des médailles, comme le prévoit le protocole olympique.

[illegible]

[illegible] de personnel et de [illegible] langues aux [illegible] d'aménagement dans les deux langues en passant par [illegible] des traductions à effectuer, la tâche n'a pas été simple. Le COVAN a toutefois promis une « expérience [illegible] à tous les Canadiens ».

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser a [illegible] de tirer la sonnette d'alarme quant à l'égalité réservée au français et à l'anglais pendant la tenue des JO en février 2010, notamment sur la signalisation des sites olympiques et la présence de bénévoles bilingues. Avec l'aide financière du gouvernement [illegible] et déjà [illegible] membres du personnel bilingues, le COVAN [illegible] pouvoir répondre aux attentes des communautés francophones du Canada.

UNE CÉRÉMONIE unilingue

Lors de son passage à l'hôtel de ville d'Ottawa, le 12 décembre 2009, la flamme olympique a été accueillie par une cérémonie officielle… unilingue anglophone!

Le maire d'Ottawa, Larry O'Brien, recevait pour l'occasion le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, ainsi que les ministres fédéraux John Baird et Gary Lunn.

La cérémonie protocolaire a été animée entièrement en anglais. Dans son discours, le maire n'a dit que quelques mots de salutations en français alors que ses discours comprennent en général des portions en français beaucoup plus importantes.

Les réactions des membres de la communauté francophone pancanadienne n'ont pas tardé à se faire entendre. Le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, a jugé aberrant l'usage unique de l'anglais pour une telle cérémonie officielle.

De son côté, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Marie-France Kenny, s'est dite abasourdie par le manque de respect montré à la collectivité francophone de la part de la capitale nationale. Elle en a d'ailleurs profité pour rappeler que l'énoncé de principe de la Politique sur le bilinguisme de la Ville d'Ottawa prévoit que cette dernière « entend accorder les mêmes droits, statuts et privilèges aux deux groupes de langues officielles ». Politique qui n'a visiblement pas été respectée.

Suite à ces vives réactions, le maire d'Ottawa a présenté ses excuses à la communauté francophone. Cependant, la flamme olympique ne repassera pas par Ottawa, et l'erreur ne pourra pas être réparée.

La cérémonie qui s'est déroulée sur la colline parlementaire a, quant à elle, été présentée d'un bout à l'autre dans les deux langues officielles.

Le Journal des jeunes

ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sophie Gaulin**
Journaliste : **Lysiane Romain**
Graphiste : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

NOUVELLE ARTISTIQUE

La nouvelle vie de Winnie



Petits et grands se réjouiront de pouvoir lire les nouvelles aventures du personnage Winnie l'ourson. En 1926, A. A. Milne écrivait les premières aventures de l'ourson et de ses amis de la forêt des rêves bleus. Ses histoires ont connu un grand succès et ont été adaptées en dessins animés par Walt Disney. Plus de 80 ans après la naissance de Winnie, l'écrivain britannique David Benedictus a écrit et fait approuver par les héritiers de A. A. Milne dix nouvelles histoires. Le thème de l'immigration et l'arrivée d'un personnage féminin, Lottie la loutre, rendront les histoires plus contemporaines. David Benedictus pense être resté fidèle à l'esprit et aux valeurs véhiculées dans les histoires originales de Winnie l'ourson qui plaisent tant aux enfants. ***Return to the Hundred Acre Wood*** est sorti en version anglaise à l'automne 2009, sa version française est attendue dans les prochaines semaines.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 2010 C'EST :

- **17 jours de célébrations des Jeux olympiques**
- **10 jours de célébrations des Jeux paralympiques**
- **7 000 athlètes toutes disciplines confondues**
- **23 000 bénévoles pour accueillir les visiteurs**
- **80 pays participants**
- **10 000 représentants des médias pour couvrir les compétitions**
- **3 milliards de téléspectateurs attendus dans le monde entier**
- **580 millions $ consacrés à l'aménagement général des sites olympiques**

WELCOME, Bienvenue

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) a annoncé le 24 décembre 2009 qu'il avait trouvé suffisamment de bénévoles francophones, venus de partout au Canada pour affirmer le bilinguisme du pays.

Environ 15 % des 23 000 bénévoles engagés à ce jour parlent à la fois l'anglais et le français, les deux langues officielles du Canada et des Jeux olympiques.

Le COVAN a recruté ses bénévoles parmi les 70 000 francophones de Colombie-Britannique, mais aussi au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Quelques bénévoles venus de Suisse, de France et de Belgique représenteront également la francophonie dans l'Ouest canadien.

Des billetteries, aux équipes médicales, en passant par les kiosques d'information, ces personnes bilingues seront reconnaissables grâce au badge « Bonjour! » qui sera épinglé sur leur uniforme turquoise.

Ils seront capables d'accueillir les visiteurs à un niveau de conversation avancée, mais à certains postes, comme ceux dédiés aux relations avec les médias, le « bilinguisme parfait » sera de mise.

PLACE DE LA FRANCOPHONIE 2010

Les pancartes de l'Anneau olympique de Richmond, en Colombie-Britannique, où se dérouleront les compétitions de patinage de vitesse longue piste pendant les Jeux olympiques (JO) d'hiver de 2010, seront finalement bilingues après maintes discussions avec les autorités municipales de Richmond.

Le complexe sportif, construit spécialement pour les JO, accueillera une douzaine d'événements couronnés par une remise des médailles avant de devenir l'installation municipale multifonctionnelle vouée aux sports, aux activités récréatives et au bien-être la plus importante de la Colombie-Britannique.

[illegible]

LE FRANÇAIS aura sa Place

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique ont tenu à ce que les Jeux olympiques (JO) de 2010 à Vancouver soient l'occasion de fêter la francophonie.

Un *Quartier Latin* sera donc créé en plein centre de Vancouver pour faire vivre aux visiteurs une « expérience culturelle francophone canadienne authentique ».

Cette *Place de la francophonie* proposera aux visiteurs des JO de nombreuses activités culturelles comme du théâtre, des animations de rues, de la musique, des mimes, des expositions, et le tout dans la langue de Molière.

Karkwa, Robert Charlebois, Damien Robitaille, Ariane Moffatt, Zachary Richard, Garou, Mes Aïeux et bien d'autres sont déjà au programme.

Quatre pavillons principaux composeront ce quartier : *La Grande Scène* où se dérouleront les spectacles, le *Bistro sport* où les amateurs de prouesses sportives pourront visionner les télédiffusions des compétitions en français en sirotant un petit rafraîchissement, le *Marché des saveurs* où des producteurs régionaux feront découvrir les trésors de chez eux, et la *Route touristique* qui permettra aux touristes et aux locaux d'en connaître davantage sur les atouts des différentes régions francophones.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Google condamné

Google a dû verser 450 000 $ de dommages et intérêts à des éditeurs français pour avoir numérisé des ouvrages sans leur autorisation. Google avait entamé il y a trois ans un projet de bibliothèque numérique universelle. En tout, Google aurait déjà numérisé 10 millions d'ouvrages dans le monde avant d'être arrêté par la justice française. Le tribunal de grande instance de Paris a estimé que la numérisation des livres entamée par Google représentait un acte de contrefaçon de droits d'auteurs. Pour sa part, Google estime que ce jugement « constitue deux pas en arrière pour les droits d'accès des internautes au patrimoine littéraire français et mondial ». La décision de la justice française risque de faire jurisprudence dans d'autres pays. En effet, aux États-Unis, un juge doit examiner un accord révisé entre Google et un regroupement d'auteurs et d'éditeurs américains dès février 2010.

NOUVELLE SPORTIVE

Retour du champion



Après trois années d'absence des circuits de course automobile de Formule 1 (F1), le septuple champion du monde Michael Schumacher fera son retour dans une monoplace de l'écurie Mercedes GP lors de la saison 2010. Le coureur allemand a signé un contrat de trois ans avec la nouvelle écurie pour la modique somme de 7 millions $. Mercedes GP constitue l'ancienne écurie Brawn GP, vainqueur des championnats, constructeur et pilote 2009. Michael Schumacher retrouvera son partenaire ingénieur Ross Brawn, avec lequel il a remporté ses sept couronnes mondiales, dont cinq chez Ferrari et deux chez Benetton. Le pilote allemand se dit prêt à reprendre la course, malgré ses 41 ans, et envisage de remporter un huitième titre. Le retour en piste du pilote le plus titré de tous les temps est salué et attendu par tous les acteurs et amateurs du monde de la F1.

L'ACTUALITÉ

DANS LE MONDE



Peine de mort en Ouganda

Le parlement ougandais étudie depuis décembre 2009 un projet de loi visant à renforcer les peines infligées aux homosexuels.

Déjà sanctionnée par des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie, l'homosexualité pourra, si le projet de loi est adopté, être passible de la peine de mort dans certains cas.

Le projet de loi *Anti-homosexualité 2009*, prévoit en effet la peine de mort si une personne reconnue coupable d'homosexualité est séropositive, c'est-à-dire porteuse du virus du sida, ou si son partenaire est mineur d'âge.

Une peine allant jusqu'à sept ans d'emprisonnement est aussi prévue pour ceux et celles qui « tenteraient de commettre l'offense de l'homosexualité » ou même de la promouvoir.

Et pour étendre le climat anti-homosexualité qui règne déjà en Ouganda, les députés qui ont rédigé le projet de loi préconisent trois ans de prison pour tout citoyen qui mettrait plus de 24 heures à signaler à la police un acte homosexuel.

Le dépôt du projet *Anti-homosexualité 2009* au parlement ougandais a soulevé bon nombre de protestations et d'indignations au sein de la communauté internationale. Au-delà des associations de défense des droits des homosexuels, plusieurs dirigeants étrangers ont fait part de leurs inquiétudes quant au respect des droits de la personne. C'est le cas des premiers ministres britannique et australien, Gordon Brown et Kevin Rudd, ainsi que de l'ambassadeur américain en Ouganda, Jerry Lanier.

De leur côté, les associations de défense des droits de l'homme et de lutte contre le sida ont aussi fait connaître leur position en dénonçant le projet, qu'ils qualifient de contraire aux droits de la personne.

En théorie, la loi *Anti-homosexualité 2009* a peu de chance de voir le jour. En effet, un tel projet viole plusieurs principes contenus dans la Constitution ougandaise. En pratique, elle risque de renforcer davantage la discrimination dont les homosexuels sont déjà victimes en Ouganda.

Pays à la traîne



Plusieurs pays d'Europe connaissent actuellement des difficultés financières. Sur les 27 états membres de l'Union européenne, quatre présentent une situation inquiétante : le Portugal, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne. Les milieux financiers européens leur ont d'ailleurs donné le surnom peu élogieux de « *PIGS* », formé des premières lettres de leurs noms en anglais.

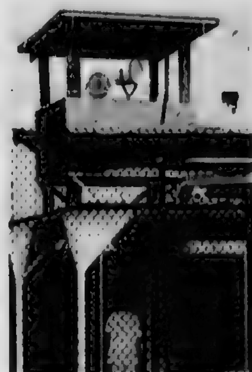
Ces situations économiques difficiles sont le fruit des dettes nationales élevées des quatre pays. En effet, les experts financiers européens jugent désormais élevée la probabilité que ces pays soient dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts.

En décembre 2009, la Grèce a vu la cote de sa dette à long terme révisée à la baisse, ce qui signifie qu'elle devra payer des intérêts encore plus élevés pour ses emprunts et mettre en place des mesures encore plus draconiennes pour sortir la tête de l'eau. Le premier ministre grec Georges Papandréou a alors annoncé que son pays ramènerait d'ici quatre ans son déficit sous la barre des 3 % de manière à se conformer aux critères économiques européens.

Les compressions budgétaires envisagées pour atteindre cet objectif risquent pourtant de susciter de fortes réactions de mécontentement au sein de la population grecque déjà très affectée par la crise économique mondiale.

L'Espagne, qui a elle aussi connu une dévaluation de sa cote en début d'année 2009, se voit menacée d'une nouvelle sanction si elle ne maîtrise pas ses déficits budgétaires.

D'autres pays membres de l'Union européenne se voient également dans l'obligation d'adopter des restrictions budgétaires sans précédent. L'Irlande doit notamment réduire ses dépenses de plus de 6 milliards $ dès 2010. Ces compressions se feront entre autres en réduisant les salaires et les dépenses sociales du pays.



Guantanamo : la fermeture

Le 22 janvier 2009, le président américain Barack Obama signait l'ordre de fermeture définitive du centre de détention militaire situé à Guantanamo, à Cuba. Créé en 2002, en réaction aux attentats du 11 septembre 2001, le pénitencier a pour objectif de détenir des prisonniers soupçonnés de terrorisme. Bien que Barack Obama avait annoncé la fermeture du centre de Guantanamo pour le 22 janvier 2010, les premiers transferts de détenus vers leurs pays d'origine ont seulement débuté en décembre 2009 et s'étaleront sur plusieurs mois. Quelque 12 prisonniers ont été remis aux autorités de leurs pays respectifs. Plus de 200 détenus sont toujours emprisonnés à Guantanamo. Parmi eux, une centaine doit être relâchée ou extradée dans leurs pays, alors que les autres seront transférés aux États-Unis pour y être jugés ou enfermés de façon définitive.



L'Europe paralysée

Les intempéries de décembre ont paralysé plusieurs pays d'Europe. Les températures sont descendues jusqu'à - 33°C en Allemagne et les Européens se sont retrouvés parfois sous 6 pouces de neige. À Paris, cette vague de froid a causé des bouchons de 300 km et plusieurs monuments ont été fermés aux visiteurs. Le train Eurostar qui relie Paris, Bruxelles et Londres a lui aussi connu des déboires. Plus de 2 000 passagers se sont retrouvés bloqués dans le tunnel sous la Manche pendant toute une nuit, suite à des pannes. Le froid a également été la cause de nombreuses pertes de vies humaines à travers l'Europe. C'est en Pologne que les conditions météorologiques ont été les plus meurtrières, où 15 personnes ont succombé à la journée la plus froide de décembre. On y a compté aussi des milliers d'accidents de la route dus aux mauvaises conditions de circulation.



La chute de Tiger Woods

Le golfeur milliardaire Tiger Woods connaît une descente aux enfers depuis que les médias se sont emparés de sa vie privée. Le champion américain ne fait plus la une des journaux pour ses nombreuses victoires sur les parcours de golf, mais pour ses conquêtes amoureuses hors-mariage. L'affaire a commencé le 27 novembre par un accident de voiture survenu dans le quartier de Floride où réside Tiger Woods. En pleine nuit, il aurait perdu le contrôle de son véhicule et percuté un arbre. Les rumeurs attribuent cet accident à une dispute conjugale entre la star et son épouse pour cause d'infidélité. Le champion à l'image parfaite est donc tombé de son piédestal. D'abord décrié par ses fans, puis par plusieurs de ses sponsors, Tiger Woods a décidé de faire une pause dans sa carrière pour laisser à tout le monde le temps d'oublier tous les événements de la fin de l'année 2009.

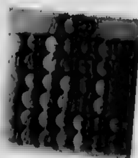
Un monde de fous!

Un coupon divorce sous le sapin



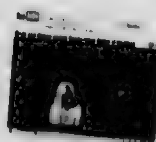
À Londres, un cabinet d'avocats connaît un grand succès depuis qu'il propose des « coupons divorce » comme cadeau. À la manière des cartes cadeaux, ces coupons donnent droit à une demi-heure ou une heure de consultation avec un avocat spécialisé dans les divorces. D'après les avocats du cabinet londonien, la période de Noël est très stressante pour les familles et ils observent chaque année, au mois de janvier, une hausse des consultations en matière de divorce. Depuis le mois de novembre 2009, plus de 50 de ces cadeaux originaux ont déjà été vendus. Autant les maris que les épouses se portent acquéreurs de ce coupon. De plus, les maîtresses des maris profitent de l'occasion pour faire une suggestion à leurs compagnons!

Au voleur!



Après avoir passé des dizaines d'années à collectionner 2 400 pilules d'ecstasy de toutes les couleurs et de toutes les formes, un Néerlandais a eu la mauvaise surprise de se faire dérober son trésor. En constatant le délit, il a décidé d'appeler la police pour les prévenir, et ce malgré le caractère illicite de sa collection. L'homme de 46 ans a pris cette décision car, selon lui, une quarantaine de ces pilules étaient empoisonnées. La valeur de sa collection de petites pilules est estimée à environ 17 000 $. La police néerlandaise n'a pas encore décidé s'il y avait lieu d'inculper le collectionneur. Ce dernier assure quant à lui que sa passion pour cette étrange collection vient des couleurs et formes attrayantes des pilules, qu'il ne consomme d'ailleurs pas!

Oui sur le Web



« Je suis à l'autel avec @TracyPage où, il y a une seconde, elle est devenue ma femme! Je dois y aller, c'est le temps d'embrasser la mariée. » Voilà ce que Dana Hanna a écrit sur *Twitter* juste après que le prêtre lui a annoncé qu'il était uni par les liens du mariage avec Tracy Page, et ce, avant même d'embrasser sa nouvelle épouse. Après l'annonce du prêtre, Dana a donc sorti son cellulaire pour informer le monde de son nouveau statut d'homme marié, puis l'a donné à sa femme pour qu'elle fasse de même. La blague a beaucoup faire rire les invités du mariage. Depuis, les nouveaux mariés sont devenus très populaires aux États-Unis. À cette heure, la vidéo de leur mariage a été vue 300 000 fois sur *You Tube* et ils sont inondés de messages sur *Twitter* et *Facebook*.

Un lutin sème la pagaille



Le Père Noël a donné l'alerte dans un centre commercial du sud-est des États-Unis après avoir entendu un étrange lutin parler de dynamite. Le centre commercial bondé a alors été évacué d'urgence. Le lutin, un homme de 45 ans déguisé, attendait le Père Noël et agissait de façon bizarre. Après l'évacuation de l'édifice, les équipes de déminage n'ont trouvé dans les deux sacs du lutin que quelques effets personnels, un chapeau de lutin et un autre de Père Noël. Le lutin est toujours détenu par la police et est poursuivi pour « menaces terroristes » et pour avoir inquiété les autorités.





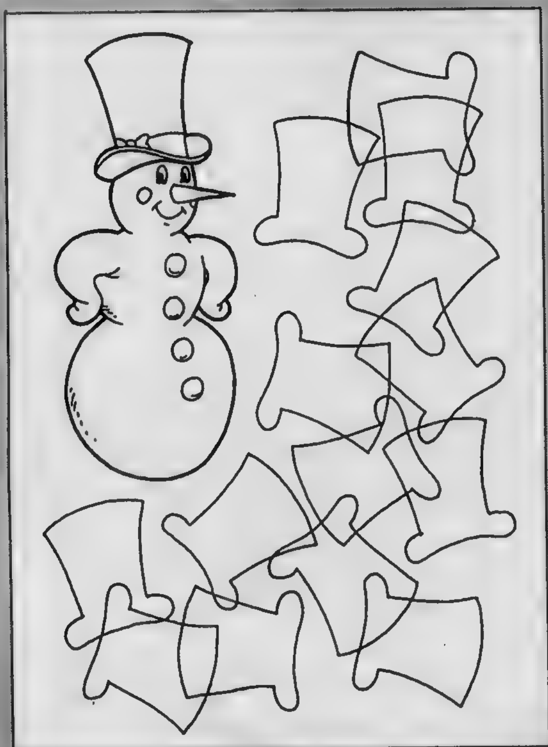
Le Club de **Bicolo**

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

Bonhomme de neige

La danse des chapeaux

Combien de chapeaux peux-tu compter?

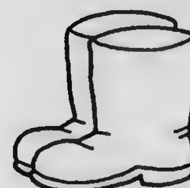


L'intrus

Peux-tu trouver l'intrus?



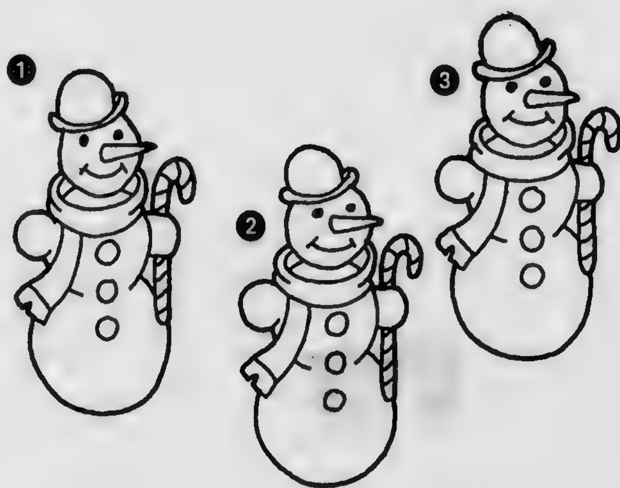


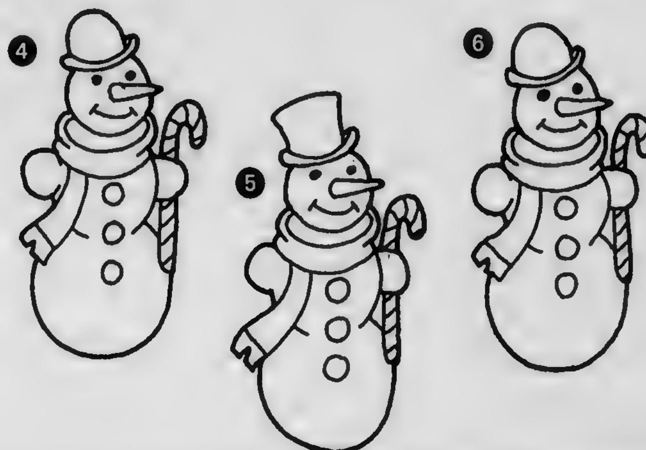




Pas comme les autres

Observe attentivement ces bonhommes de neige. L'un d'entre eux n'est pas exactement identique aux autres. Lequel?





SOLUTIONS

LA DANSE DES CHAPEAUX : 14 chapeaux

PAS COMME LES AUTRES : 5

L'INTRUS : Les bottes

DÉFI MOT-MYSTÈRE : Il y a quatre mois de trente jours dans une année.

LES MOIS DE L'ANNÉE : 1. janvier; 2. février; 3. mars; 4. mai; 5. juillet; 1 avril.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

SENTIER D'HIVER

À vos patins

Les multiples activités du Sentier d'hiver attendent désormais les amoureux de la neige et de la glace.

Le Sentier d'hiver Assiniboine Credit Union est désormais ouvert au public.

Au départ de la Fourche, les amateurs de patinage et d'activités d'hiver pourront cette année encore célébrer la saison blanche.

« C'est une activité unique où l'on peut voir Winnipeg d'une autre façon », affirme la directrice du Festival du Voyageur, Josée Vaillancourt.

Le Sentier d'hiver est une initiative du Festival du Voyageur et fait partie de la programmation de la Saison Voyageur 2010.

« Chaque fin de semaine, nous proposons au public des activités familiales gratuites sur le bord du chemin, rappelle Josée Vaillancourt, sauf si la température atteint les – 30°C. »

Sculptures sur glace, patinage, randonnée, hockey, vélo sur glace et bien d'autres activités seront au programme jusqu'à la fin février 2010, et peut-être même jusqu'à la mi-mars 2010, selon les conditions météorologiques.

En 2009, le Sentier d'hiver avait accueilli environ 30 000 visiteurs chaque fin de semaine et s'était étendu sur 9,3 km, du site de la Fourche jusqu'au parc Assiniboine.

« Nous espérons pouvoir offrir le même parcours cette année encore, confie Josée Vaillancourt. Et peut-être aussi couvrir un morceau de la rivière Rouge, si le temps le permet. »

L. R.

Feu sacré



photo : Paul Ruban

Une cérémonie du feu sacré a eu lieu à la Fourche, le 4 janvier, afin de lancer l'année des Retrouvailles Manitoba 2010.

« Ce feu sacré avait pour but de bénir tous les voyageurs qui reviendront au Manitoba en 2010, des quatre coins du Canada, indique un participant métis de la cérémonie, Léo Dufault. On voulait dire à nos visiteurs : "Venez nous voir et ayez un voyage sain et sauf". »

Le feu a brûlé dans l'enclos d'un tipi installé au rond-point de la Fourche, pendant 36 heures. Différents gardiens se sont relayés pour le nourrir. Le chanteur de gorge, George Spence, était l'un d'eux. Des visiteurs et des curieux y sont passés, provenant d'endroits aussi divers que le Japon, la Grande-Bretagne et le Pakistan.

Les cendres du feu sacré ont été conservées en lieu sûr, et seront ajoutées à un feu rallumé lors d'une cérémonie de clôture, en décembre 2010.

Pour un soir seulement IV

D'une semaine à l'autre depuis le 2 décembre dernier, *La Liberté* et Radio-Canada vous ont présenté les 20 artistes qui participeront en 2010 à l'émission *Pour un soir seulement IV*. Voici maintenant les détails du programme.

Les billets seront distribués de CKSB, au 607, rue Langevin, **dès le mardi 26 janvier 2010 à 8 h 30**. Réservations au 788-3235. Les billets sont gratuits et donnés sur la base du premier arrivé, premier servi, et premier assis. Donc plus tôt on se présente à la porte avec son billet, plus on a de chances d'avoir une bonne place.

Les portes ouvriront chaque soir d'émission à 19 h 45 et l'enregistrement commencera à 20 h.

MARDI 16 FÉVRIER 2010

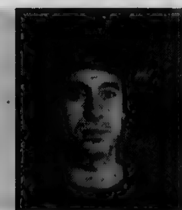
En première partie,
[illegible]
avec L'ensemble Constantinople.





En seconde partie,
[illegible]
avec Pascal Lejeune.





MERCREDI 17 FÉVRIER 2010

En première partie,
Bori
avec Tomas Jensen.





En seconde partie,
Michel Rivard
avec Bruce Cockburn.





JEUDI 18 FÉVRIER 2010

En première partie,
Marc Déry
avec David Marin.





En seconde partie,
Bernard Adamus
avec Dawn Tyler Watson.





VENDREDI 19 FÉVRIER 2010

[illegible]





[illegible]





SAMEDI 20 FÉVRIER 2010

[illegible]





[illegible]





■ PÉDAGOGIE

La grande visite!



photo : Gracieuseté Division scolaire franco-manitobaine

La délégation du Conseil des écoles fransaskoises (CEF), en visite aux bureaux de la DSFM, à Lorette. De gauche à droite : le directeur du CEF, Bernard Roy, le directeur général adjoint de la DSFM, Arsène Huberdeau, le directeur général de la DSFM, Denis Ferré, le secrétaire-trésorier de la DSFM, Serge Bisson, le coordonnateur du cycle intermédiaire à la DSFM, Deny Gravel, le directeur de l'éducation adjoint du CEF, Robert Lessard, le chef des services financiers du CEF, Gilbert Hautcoeur, et le coordonnateur de l'apprentissage électronique à la DSFM, Sylvain Delaquis.

Daniel BAHUAUD
LORETTE

Une délégation du Conseil des écoles fransaskoises (CEF) était de passage au Manitoba, le 18 décembre dernier, dans le but de partager des stratégies dans les domaines de la pédagogie et de l'administration scolaire avec des représentants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

« Le CEF et la DSFM ont des objectifs et des défis semblables, alors il est naturel que nous nous rencontrions pour discuter de la façon dont nous faisons les choses, souligne le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. Nous avons donc fait des échanges sur les structures administratives et les meilleures pratiques dans le domaine du perfectionnement professionnel. »

« Nous avons exploré la possibilité d'offrir une formation en commun à nos spécialistes respectifs dans le domaine des services aux élèves, ajoute le directeur de l'éducation au CEF, Bernard Roy. Ce serait utile, compte tenu de tout ce que nous avons en commun. »

Les deux organismes en ont également profité pour discuter de leurs domaines de pointe respectifs. « Le CEF a un système d'éducation à distance bien développé, indique Denis Ferré. La DSFM a pu bénéficier de ses conseils. Pour notre part, nous avons présenté notre Centre d'apprentissage pour adultes, puisque le CEF et ses partenaires ne sont qu'au tout début de l'élaboration d'un centre semblable. »

La visite aura également permis au Fransaskois de visiter le Bureau d'éducation française et aux membres individuels de la délégation de rencontrer leurs homologues manitobains.

« Cela fait plusieurs années qu'on se rencontre pour faire des échanges, fait remarquer Bernard Roy. Des échanges très enrichissants, d'ailleurs. Nous avons été bien accueillis et avons bien dialogué, et je suis convaincu que nos rencontres continueront d'être aussi positives que celle-ci l'a été. »

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Du bon pied



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Denis Ferré et Maurice Chaput s'affrontent lors du ralliement qui a inauguré, le 18 décembre, la nouveau gymnase du Collège Louis-Riel.

Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

C'est avec une brochette d'activités amusantes que le Collège Louis-Riel (CLR) a inauguré son nouveau gymnase, le 18 décembre dernier.

Accompagnés des enseignants d'éducation physique, Denis Ferré, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Michel Boucher, commissaire à la Commission scolaire franco-manitobaine, et Maurice Chaput, le directeur du transport et de l'entretien à la DSFM, ont d'abord coupé le ruban.

A suivi un ralliement, organisé par l'enseignant Joël Nicholas et ses élèves, qui a permis aux quatre « maisons » du CLR de s'affronter dans un esprit de compétition amicale. « Les élèves ont vraiment apprécié les courses de relais auxquelles ont été greffées chansons de Noël et même de la danse limbo, indique le directeur adjoint, Robert Stanners. Les activités étaient interactives, coopératives et amicales avant tout. »

L'assistance a pu aussi se régaler du spectacle offert par Denis Ferré et Maurice Chaput, qui ont démontré leurs prouesses au tir au câble. « C'était quelque chose à voir », conclut Robert Stanners.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

13 au 15 janvier • Camp d'hiver des 7e de l'École Lacerte.

18 et 19 février • Journées francophones au Festival du Voyageur.

POUR LES PARENTS

28 janvier • Foire familiale de l'École communautaire Réal-Bérard. 18 h 30.

1 février • Début du deuxième semestre.

22 au 26 février • Inscriptions aux écoles de la DSFM pour l'année scolaire 2010-2011.

COMMISSION SCOLAIRE

13 janvier • Réunion du comité scolaire de l'École élémentaire Notre-Dame. 18 h.

14 janvier • Réunion du comité scolaire de l'École Taché, au Centre de ressources Renée-France-Labossière. 18 h 30.

27 janvier • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, à l'École Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne. 19 h.

24 février • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

CONGÉS

18 janvier • Journée de perfectionnement professionnel à l'École Jours-de-Plaine. Pas de classes.

29 janvier • Journée de perfectionnement professionnel aux écoles Gabrielle-Roy, Saint-Georges, Saint-Joachim, Saint-Lazare, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire, Taché. Pas de classes.

15 février • Journée Louis Riel. Pas de classes.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 339-0455, ou à **dansnosecoles@shaw.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution. **Ou encore, contactez l'agente de communication, Joanne McAvoy, au bureau divisionnaire (878-9399).***

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseigner le langage universel

Daniel BAHUAUD
MANITOBA

Pour enseigner la musique, il faut beaucoup plus que savoir jouer d'un instrument ou savoir lire les notes sur une portée. Dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les enseignants de musique sont appelés à être directeurs de chorale, d'harmonie et d'ensembles de guitare et de jazz. Ils sont aussi arrangeurs de partitions, experts de l'enseignement individuel, sans parler de coordonnateurs de spectacles musicaux et agents de voyage. Des gens à tout faire, quoi!

« J'ai 260 élèves, de la maternelle à la 12e année, lance Roxanne Ménard Fontaine, qui enseigne à l'École communautaire Réal-Bérard. Mes collègues ne peuvent pas en dire autant! N'empêche, c'est un moyen défi. Il faut maîtriser plusieurs approches pédagogiques pour rejoindre les petits de la maternelle et de l'élémentaire, ainsi que les élèves des plus hauts niveaux. Il faut souvent changer de chapeau, parfois en l'espace de 30 secondes. Même à l'intérieur d'une classe donnée, les élèves sont à des niveaux de connaissance musicale différents. On voit toute la gamme! Et puis il t'arrive d'accueillir des nouveaux élèves qui n'ont jamais suivi un cours de musique. Le défi est donc de choisir la musique appropriée, qui réponde aux besoins de toute la classe. »



photo : Daniel Bahuaud

Pauline Courcelles-Chabot dirige des élèves du Collège Louis-Riel.

Faith Loewen, qui enseigne aux jeunes de la maternelle à la 9e année à l'École Sainte-Agathe, estime que la variété de connaissances musicales de ses élèves la rend plus créative. « Il faut toujours travailler à l'intérieur du possible, affirme-t-elle. Les limites donnent lieu à de nouvelles approches. Par exemple, à Sainte-Agathe, ou les classes sont combinées, les plus vieux ou plus expérimentés peuvent aider les plus jeunes. Ce qui est valorisant pour les deux groupes.

Solutions créatives

« Une autre solution est d'arranger moi-même les partitions de flûte à bec et de guitare des élèves, poursuit-t-elle. Comme ça, je peux ajuster le tir, et préparer des parties plus difficiles ou plus accessibles selon les élèves et leurs capacités. Je ne le faisais pas dans mes premières années d'enseignement. C'était trop difficile. Depuis, arranger une partition me vient naturellement. Je le fais presque inconsciemment. »

Le défi de répondre aux différentes aptitudes musicales des élèves se poursuit même au secondaire. « Mon plus grand challenge est d'intégrer les élèves de la 9e année, qui vous arrivent de différentes écoles, avec différentes bases et expériences musicales, déclare Pauline Courcelles-Chabot, qui enseigne l'harmonie et le jazz de la 7e à la 12e année au Collège Louis-Riel. Il faut développer de la cohésion pour qu'ils puissent jouer des morceaux de plus en plus variés et difficiles. Ce n'est pas évident. »

Les enseignants de musique vous diront, sans hésiter, qu'organiser sa salle de classe pour mieux répondre aux besoins des élèves, et un des grands défis de leur profession. « Il faut trouver des pièces qui répondent à tous, rappelle Pauline Courcelles-Chabot. Et il faut les préparer – c'est-à-dire connaître de fond en comble la partition. Chaque partie, pour chaque instrument, doit être étudiée et comprise par l'enseignante. Si un élève au hautbois a besoin d'aide, l'enseignante doit savoir ce dont elle parle. »

L'enseignante de musique doit aussi s'organiser pour aider tous les élèves. « Lorsqu'il faut faire du un à un, ou encore que je dois faire répéter une section de l'harmonie, je m'assure d'avance que les autres aient des activités utiles à faire, comme revoir leur partition, des exercices et des gammes. La préparation évite le charivari! »

Ce qui aide, c'est une bonne formation. La plupart des enseignants de musique ont un baccalauréat en éducation en plus de leur diplôme en musique. Faith Loewen a complété ses études à l'Université du Manitoba, où elle a étudié le piano comme instrument principal. « J'ai étudié le chant et la guitare comme disciplines secondaires, explique-t-elle. Le cours de pédagogie est très intense. J'ai fait deux années intégrées : deux en musique et deux en éducation. J'ai surtout apprécié les cours spécialement conçus pour l'enseignement des jeunes, ainsi que ceux se spécialisant en didactique de musique. »

Roxanne Ménard Fontaine a suivi un parcours différent. « J'étais enseignante dans une salle de classe, raconte-t-elle. Et puis on m'a demandé d'enseigner le programme de musique, parce qu'il n'y avait pas de prof de musique. La direction savait que je connaissais la musique. J'ai vraiment aimé ça. Alors j'ai continué et me suis développée, avec l'appui de mes collègues en musique à la DSFM. J'ai suivi des sessions en harmonie et je suis allée au camp international de la musique au Jardin international de la paix. »

Spectacles et voyages

Les spectacles, concerts et soirées musicales exigent également une préparation considérable. « Ça fait partie de nos tâches, tout comme l'enseignant de français doit monter des pièces de théâtre ou comme celui d'éducation physique doit entraîner des équipes, déclare Roxanne Ménard Fontaine. Ce que j'aime, c'est que tout le monde met la main à la pâte. La direction et les parents m'appuient. Et les élèves se mobilisent, eux aussi. C'est un travail d'équipe. Tout le monde est généreux avec son temps et son énergie. »

« Les voyages sont du travail, fait remarquer Pauline Courcelles-Chabot. Ils prennent beaucoup de temps. Il faut songer à tout, du financement au transport à l'hébergement. Et puis il faut penser à ceux qui n'accompagnent pas le groupe. L'an dernier, j'ai accompagné un groupe d'élèves de la 10e à la 12e pour un voyage à Montréal. Le hic, c'était qu'il me fallait un suppléant pour les 7 à 9e années. C'est difficile de trouver des francophones pouvant enseigner la musique en situation de suppléance. Tu ne veux pas qu'une cinquantaine d'élèves se tournent les pouces à l'école pendant une semaine! »

Le plus beau

Malgré les défis, la préparation et les heures supplémentaires, l'enseignement de la musique apporte beaucoup de joie et de satisfaction.

« C'est l'emploi de mes rêves, lance Roxanne Ménard Fontaine. J'aime les enfants et j'aime la musique. Quoi de mieux que de transmettre ma passion pour la musique aux jeunes? Comme enfant, on n'avait pas de musique à l'école. Sauf peut-être du chant choral. Et maintenant, les jeunes peuvent apprendre un instrument, faire partie d'un groupe et jouer toutes sortes de musique, du rap au jazz, du rock à la musique de film et le classique. Quelle joie de les voir grandir dans la musique, de les y initier, de les voir se développer et cheminer dans la musique! Je suis vraiment chanceuse. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

LES RENDEZ-VOUS DE PLURI-ELLES

Chaque semaine, Pluri-elles organise des ateliers, sessions et activités destinés à vous faciliter la vie!
Nous répondons à des préoccupations bien concrètes de la vie de tous les jours,
dans le monde du travail comme dans la vie familiale.
Notre personnel travaille pour vous. Alors venez nous voir!

Secteur counseling/ entraide

ATELIERS DES MERCREDIS SOIRS
DE 18 H 30 À 20 H 30

Le 20 janvier 2010
L'estime de soi : Favoriser un sentiment de confiance pour la vie.

Le 3 février 2010
Troubles alimentaires :
Description des types de troubles alimentaires, du guide alimentaire et le poids santé.

Le 17 février 2010
Séparation et divorce :
La vie après la séparation ou le divorce et comment en discuter avec ses enfants.

Le 3 mars 2010
Sexualité de mon enfant :
Parler de la sexualité avec son enfant et privilégier la communication.

Le 17 mars 2010
Sexualité chez les enfants :
Atelier pour les adolescents dans le but de leur faire comprendre en quoi consiste la sexualité au Canada en 2010.

Le 31 mars 2010
Je ressens de la colère : Gérer sa colère de façon positive.

Secteur employabilité

Vos C.V. en français et en anglais sont-ils à jour? Le personnel du secteur employabilité peut vous aider. En plus du C.V., nous pouvons vous guider dans la rédaction de votre lettre de présentation.

Êtes-vous à la recherche d'un emploi? Contactez **Christine**, l'*agente de liaison avec les entreprises*. Elle peut vous appuyer dans vos recherches d'emploi. Composez le 233-1735, poste 211.

Pour ces services ou tous autres services, contactez-nous au 233-1735.
Demandez **Samir poste 202, Nathalie poste 205** ou **Symla poste 206** pour prendre un rendez-vous.

ATELIERS POUR LE MOIS DE JANVIER

Planifier votre carrière :
Le jeudi 14 janvier 2010

Les stratégies de recherche d'emploi :
Le jeudi 21 janvier 2010

Se préparer pour une entrevue :
Le jeudi 28 janvier 2010

Veuillez contacter Nathalie au 233-1735 poste 205 pour obtenir plus de renseignements et pour vous inscrire.

Financement fourni par :
Le gouvernement du Canada **Le gouvernement du Manitoba**

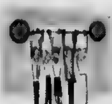
Secteur alphabétisation

Seul, c'est difficile....



L'alphabétisation familiale et l'intégration des immigrants

En partenariat, ça se porte bien!



Grosse distribution gratuite de livres usagés

Merci de votre générosité, la collecte a été un succès.

Une distribution est organisée par Pluri-elles (Manitoba), le mercredi 27 janvier 2010, afin de souligner **la journée nationale de l'alphabétisation familiale** qui a pour titre cette année « **Chantons pour l'alphabétisation** ».

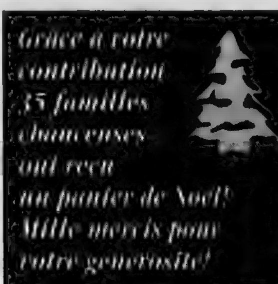
Pour célébrer cette journée, nous espérons voir les gens venir en grand nombre choisir des livres et autres ressources en français ainsi que chanter tout en bouquinant. Il y a des ressources pour toute votre famille et vos amis.

Nous invitons :
- les parents
- les grands-parents
- les enfants
- les garderies
- tous ceux qui aimeraient avoir des ressources en français.

Où : Le centre communautaire Notre-Dame (Entrée rue de la Cathédrale) 271, rue de la Cathédrale à Saint-Boniface

Quand : Le mercredi 27 janvier 2010

Heure : De 7 h 30 à 18 h



Pour plus d'information contactez Linda au 233-1735 poste 216
Premier arrivé, premier servi !



Appelez-nous au 233-1735 ou sans frais 1 800 207-5874
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)

Services subventionnés


Mona Audet, directrice générale


Monique Hébert, adjointe administrative

Secteur counseling/ entraide


Susan Cameron, conseillère


Genoveva Bustamente, conseillère


Chantal L[illegible], conseillère


Christine Fon[illegible], conseillère


Dominique Eth[illegible], conseillère

Secteur alphabétisation


Saadia Saadane, chef de secteur


Linda Racicot, coordonnatrice en alphabétisation familiale


Chantal Leblanc, formatrice Alpha

Secteur employabilité


Nathalie Bélisle, chef de secteur


Christine Baudet, agente de liaison avec les entreprises


Samir El Khallaa, coordonnateur adjoint


Valérie Williamme, formatrice en informatique


Symla Atrume, conseillère en emploi

HOCKEY JUNIOR

Médaillés d'argent

L'équipe de hockey junior du Canada a remporté la médaille d'argent du Championnat mondial junior 2010 de hockey.

Lysiane ROMAIN

L'équipe de hockey junior du Canada s'est inclinée face aux Américains lors de la finale du Championnat mondial junior 2010 qui se déroulait à Saskatoon du 26 décembre 2009 au 5 janvier 2010.

« C'était un match de hockey extraordinaire, très compétitif », lance le porte-parole de Hockey Canada, André Brin.

Alors qu'ils étaient menés cinq à trois en début de troisième période, les Canadiens ont réussi à marquer deux buts pour remonter le score et terminer la période à égalité. En début de prolongation, les Américains ont été les premiers à marquer un but, donnant ainsi la victoire à leur équipe.

« En prolongation, n'importe quoi peut arriver, dit André Brin. Cette fois, c'était à l'avantage de l'équipe des États-Unis. »

L'équipe canadienne avait pourtant bien entamé le championnat en battant facilement l'équipe de la Lettonie 16 buts à zéro. Les Canadiens ont ensuite gagné tous leurs matchs pour se qualifier pour la finale.

« C'était un excellent championnat, raconte André Brin. Les membres de l'équipe ont fourni beaucoup d'efforts, ils étaient très bien préparés et très fiers de représenter leur pays. »



photo : Gracieuseté Hockey Canada

L'équipe de hockey junior du Canada.

Un défenseur manitobain

Travis Hamonic, originaire de Saint-Malo, a joué un grand rôle dans l'ascension vers la finale des Canadiens juniors.

« Il a été sélectionné car c'est un très bon défenseur, affirme André Brin. C'est aussi un leader, il a une présence spéciale dans les vestiaires. Il a un gros potentiel pour la Ligue nationale de hockey. »

Blessé suite à un mauvais coup reçu lors de la demi-finale contre l'équipe suisse, le jeune joueur manitobain a dû assister à la finale sur le banc.

« C'était un coup dur pour l'équipe, confie André Brin. Mais le hockey est un sport de contact et les accidents arrivent. »

HOCKEY

Jonathan aux Olympiques

Le hockeyeur franco-manitobain, Jonathan Toews fera partie d'Équipe Canada aux Jeux olympiques de Vancouver.



Archives La Liberté

C'est la mère de Jonathan Toews, Andrée Gilbert, qui a décroché le téléphone lorsqu'il a appris la bonne nouvelle.

C'est désormais officiel, le Franco-Manitobain Jonathan Toews jouera avec l'Équipe Canada de Hockey aux Jeux olympiques de Vancouver. « C'est moi qui ai eu l'appel, confie la mère de l'athlète, Andrée Gilbert. Quand il l'a appris, il avait un gros sourire. »

Selon elle, son fils s'y attendait. « Tout le monde lui disait qu'il ne pouvait pas ne pas y être, indique-t-elle, mais on n'est jamais complètement sûr. » La nouvelle a été confirmée le 30 décembre lors de la conférence de presse des dirigeants de Hockey Canada.

Âgé de 21 ans, Jonathan Toews sera l'un des deux plus jeunes joueurs de l'équipe. Il a déjà connu beaucoup de succès avec l'équipe nationale de hockey, que ce soit avec les moins de 17 ans, les juniors et l'équipe nationale masculine. « C'est un habitué de l'Équipe Canada, rappelle Andrée Gilbert. Il a beaucoup d'expérience avec eux depuis l'âge de 17 ans. » Selon elle, cela a influencé les dirigeants de l'équipe. « Jonathan est un joueur d'équipe, ajoute-t-elle. Il est polyvalent, peut jouer au centre, à l'aile. Peu importe son rôle, ça lui fait toujours plaisir. »

Le premier match de l'Équipe Canada aura lieu le 16 février contre la Norvège. D'ici là, Jonathan Toews continue de jouer avec l'équipe des Blackhawks de Chicago dont il est le capitaine.

M. R.

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 janvier 2010

Le Jour du Seigneur : le dimanche 24 janvier à 10 h à la SRC

Messe à l'église Christ-Roi, diocèse de Moncton. Président : Mgr André Richard, évêque.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Tigrou	C'est ça la vie	Union fait la force	Pyramide	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Jamais deux sans toi / V Dre Grey, leçons		Les hauts et les bas de Sophie Paquin		Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé	RDI en direct					Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	RDI santé
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées		TV5 le journal	Variées	Variées		Me Soccer / J L'ange de Budapest		Journal Suisse	Toute une histoire		Chiffres et lettres	Tout le monde	:50 Champion
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	Variées	:15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Variées	Les feux de l'amour		Top modèles		TVA Nouvelles	

Lundi 18 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Les Parent	L'Auberge du chien noir "Séduire en erreur"		Les Boys "109%"	C.A.	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	Six dans la cité		
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Les carnets du Bourlingueur		Des racines et des ailes				Profession voyageur	Urbania, Québec	le journal /:20Afrique	:35 À table	:05 Relais G.	:35 La bisexualité: Tout un art		:35 Chiffres et lettres	:05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Les Gags	Spécial Bloopers	Yamaska		Dr House "Gros bébé"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Jeux extrêmes"('02) Bridgette Wilson, Rupert Graves.				Infopublicité		

Mardi 19 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Trauma "Envies et gratitudes"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "La guerre d'Obama"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages "La guerre d'Obama"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Zoom animal		Découvrir le monde "Pologne"		Partir Autrement "Le Laos: Le Kamu Lodge"		ADN "Ski de vitesse"	:40 Nouvo	le journal /:20Afrique	:35 Temps présent		:35 Horizons		:35 Chiffres et lettres	:05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Rock et Rolland	Rock et Rolland	La promesse		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Ce n'est pas une vie Jerry"('54) Janet Leigh, Jerry Lewis.				Infopublicité		

Mercredi 20 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le moment de vérité		Mirador "Nourir la bête"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes "1er anniversaire de l'assermentation de Barack Obama"				Le Téléjournal	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Adopte-moi "La coupure"		"UV"('07) Marthe Keller, Jacques Dutronc.				À table	Mixeur	le journal /:20Afrique	:35 Zoom animal		:35 Adopte-moi "La coupure"		:35 Chiffres et lettres	.05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Les Gags	Destinées "Solitudes"		Dieu Merci!		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Café Europa en uniforme"('60) Juliet Prowse, Elvis Presley.				.45 Infopublicité		

Jeudi 21 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Enquête		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "Trafic d'uranium"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages "Trafic d'uranium"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Horizons		Complément d'enquête				Humanima	Hors série	le journal /:20Afrique	:35 Arte reportage	:20 ADN "Ski de vitesse"		:05 Brique ventre	:35 Chiffres et lettres	:05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	À communiquer		Juste pour rire "Patrick Huard"		Rousseau Montréal/ Paris		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Taxi 3"('03) Frédéric Diefenthal, Samy Naceri.			:15 Infopublicité			

Vendredi 22 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! "Cuisine méditerranéenne"		Paquet voleur		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Six pieds "Comme le temps passe"		:05 Les invincibles	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		RDI 15 ans de grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		RDI 15 ans de grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Partir Autrement		Thalassa				Club social		le journal /:20Afrique	:35 "UV"('07) Marthe Keller, Jacques Dutronc.			:35 Chiffres et lettres	:05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Esprits criminels "Code d'honneur"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		.45 "Mercure à la hausse"('98) Bruce Willis, Alec Baldwin.					Infopublicité	

Samedi 23 janvier

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Garfield et cie	Chop Suey Trio	Galactik football	Le monde selon Zack	Vie selon Annie	Ma vie de star	Oniva	Kif-kif	Téléjournal/ Midi	Enquête		Croisée chemins	Terres arctiques	Tellement sport	Ski alpin Coupe du monde FIS			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)			L'Épicerie	RDI en direct	RDI santé	Téléjournal/ Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Champions nature	30 millions d'amis	Sud, côté court	La vérité	Reflets Sud		TV5 le journal	Brique ventre	Secrets d'histoire			Trésors de civilisation	Journal Suisse	Avenirs possibles	30 millions d'amis	Chiffres et lettres	Questions champion	:35 Club social
TVA	5h00 Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	P.-dessus marché	Michel Jasmin "1000e"		TVA Nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité			"Les Dangereux"('02) Stéphane Rousseau, Véronique Cloutier.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Un gars, une fille	En direct de l'univers Invité(es): Anne Dorval		Dre Grey, leçons "...et tout dérape"		Frères & soeurs "L'autre soeur"		Téléjournal	:35 Un soir seulement	:05 3600 secondes d'extase		.05 Le 7e round		.05 Le 7e round	
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	109 "Peau de chagrin"	Découverte		Téléjournal	RDI 15 ans de grands reportages		Tellement sport	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	Le national	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h35 Club social	Journal de France 2	Humanima	À table	Plein cirque Une collection de numéros tirés du Festival International du Cirque de Monte-Carlo.				Jean-Michel Jarre en musique		le journal /:20Afrique	:35 On n'est pas couché Laurent Ruquier est entouré d'invités de tous les domaines et commente avec eux.						
TVA	TVA Nouvelles	"Harry Potter et la coupe de feu"('05) Emma Watson, Daniel Radcliffe.						"La cabine"('02) Radha Mitchell, Colin Farrell.			TVA Nouvelles	"58 minutes pour vivre"('90) William Sadler, Bruce Willis.					Infopublicité	

Dimanche 24 janvier

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Monstres	Code Lyoko	W.I.T.C.H.	Lou!	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		Six dans la cité			Oniva
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	109	Téléjournal/ Midi	Coulisses pouvoir	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Partir Autrement		Temps présent		Kiosque		le journal /:10Géopolit	7 jours sur la planète	Thalassa				Journal Suisse	Vivement dimanche!			:10 Des chiffres et des lettres	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Le sourire de Mona Lisa"('03) Julia Stiles, Julia Roberts.				TVA Nouvelles	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			Road Runner /:15 "Babe: Un cochon dans la ville"('98) Magda Szubanski, James Cromwell.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! "Cuisine méditerranéenne"		Téléjournal	Découverte		"Les 3 p'tits cochons"('07) Guillaume Lemay-Thivierge, Claude Legault.					Téléjournal	:35 Studio 12		.35 "La chute"('04) Juliane Köhler, Bruno Ganz.				
RDI	Enquête		Le journal RDI	Humanima	Une heure sur terre		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	109	Découverte	
TV5	À table	Journal de France 2	Questions pour un super champion		Sur les pas de Gustave Eiffel		Vol au dessus des cités		:20 L'oreille de Joé		le journal /:20Afrique	:35 Humanima	:05 Vivement dimanche!			:45 Leçons de style	.05 Vous aurez le dernier mot	
TVA	TVA Nouvelles	Drôles de vidéos	Le banquier "Loto-Québec"		La série Montréal Québec				VLOG	TVA Nouvelles	"Le magicien d'Oz"('39) Bert Lahr, Judy Garland.					Infopublicité		

Sites Internet

Combien ça coûte?

À l'heure où toute entreprise ou tout organisme doit veiller à avoir un site Internet, *La Liberté* s'est demandé pourquoi les coûts variaient autant.

Lysiane ROMAIN

Aujourd'hui, les sites Internet professionnels sont indispensables pour la visibilité des organismes. Cependant, ces derniers n'ont pas tous les ressources internes pour créer un site Web attrayant et fonctionnel. Ils doivent donc souvent faire appel à des sociétés privées pour le créer. Un travail qui peut avoir un coût élevé.

« La création d'un site Internet peut aller de 200 $ jusqu'à plus de 20 000 $, affirme le directeur de l'entreprise Digital Relay, Dominick Blais. Tout dépend de ce que veulent les clients. Il y a beaucoup de fonctionnalités différentes qui peuvent être utilisées. Plus il y en a sur un site Web, plus ça coûte cher. »

En effet, un site Internet peut aller de la mise en ligne d'un texte simple, sans mise en forme, jusqu'à une présentation animée, avec des possibilités d'interaction, des gestionnaires de contenu, des enregistrements vidéos et audios ou encore des services d'achats en ligne.

« Le coût d'un site Internet dépend aussi de l'importance du travail que l'on doit faire, ajoute Dominick Blais. Si nous devons créer tout le *design* du site en plus d'en assurer le côté technique, ça peut coûter très cher car cela prend beaucoup de temps. Certaines entreprises nous fournissent déjà le cadre graphique, en plus du contenu, et notre travail est alors seulement de le mettre en ligne. »

Quelques exemples

Au sein de la communauté franco-manitobaine, bon nombre d'organismes possèdent un site Web professionnel ou sont en train de le réaliser.

Pour le Festival du Voyageur, c'est un outil essentiel. « Si nous voulons nous assurer de toucher le plus grand nombre de gens possible, nous devons être capable d'intégrer les nouvelles technologies, assure la directrice de l'organisme, Josée Vaillancourt. Aujourd'hui, il est beaucoup plus facile pour le public d'accéder à un site Web pour obtenir de l'information que de consulter des guides papiers. »

Créé dans les années 1990, le site Internet du Festival du Voyageur évolue chaque année. « Nous modifions notre site avant chaque édition du Festival, raconte Josée Vaillancourt. Nous voulons qu'il devienne notre source d'information principale. »

Chaque année, le Festival du Voyageur consacre un montant d'environ 5 000 $ à l'élaboration de son site Internet. De plus, au moins cinq membres du personnel consacrent une partie importante de leur temps de travail à générer le contenu et le *design* du site ainsi qu'à le mettre à jour.

Pour la Coalition Bambin, projet pancanadien qui offre des services aux communautés minoritaires francophones en matière de santé périnatale et de petite enfance, leur site Internet est un moyen de créer un lien commun entre les différents organismes partenaires et le public.

Créé en 2009 par une entreprise privée, le site de la Coalition a coûté 3 500 $.

« Nous voulons que notre site devienne le cœur de notre organisme, confie une des conceptrices du projet et membre du conseil d'administration, Julie Turenne-Maynard. Via le site nous pouvons donner accès au public à des documents importants, mais nous avons aussi un accès privé pour nos membres et un autre pour les membres de notre conseil d'administration, ce qui nous permet de partager des documents plus facilement. »



Archives La Liberté

Dominick Blais, concepteur de sites Internet.

Quant à l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM), elle accorde, elle aussi, une attention particulière à sa présence sur Internet.

« C'est la première image que l'on donne de nous, affirme la directrice générale adjointe de l'ANIM, Annie Girard. Surtout auprès de notre clientèle internationale. »

Le site Web de l'ANIM est en ligne depuis 2007, mais l'organisme est entrain de le repenser complètement. « Nous voulons un site plus percutant, avec plus d'interactivité et aussi plus de présence dans les moteurs de recherche », explique Annie Girard.

Pour un budget de 20 000 $, l'ANIM travaille avec une société privée qui va mettre en place toutes les fonctionnalités et créer le graphisme du site Web.

SANTÉ

Acheter rose?

Dans une ère de consommation facile, des voix s'élèvent contre une tendance vers la commercialisation de la lutte contre le cancer du sein.

Paul RUBAN

Des aspirateurs de marque Dyson à des matelas Spring Air, en passant par des mouchoirs Scotties, la tendance du marketing est décidemment au rose.

Qu'ils soient achetés en ligne ou en boutique, il existe en effet un vaste éventail de produits « ruban rose », dont une partie des ventes est reversée à la recherche contre le cancer du sein.

Si des centaines de millions de dollars ont été récoltées à ce jour au Canada pour la recherche et la sensibilisation autour de la maladie, plusieurs posent néanmoins un regard critique sur l'idée d' « acheter pour la guérison ».

Parmi ces voix, celle de la professeure d'études de la santé et des femmes à l'Université Queen's en Ontario, Samantha King.

« Lorsqu'on achète un produit lié au ruban rose, ça nous donne l'impression de faire du bien de manière rapide et facile, avance la chercheure, auteure du livre *Pink Ribbons, Inc: Breast Cancer and the Politics of Philanthropy.* Ceux que j'appelle les "entrepeneurs du cancer du sein", au Canada et aux États-Unis, se sont rendus compte que le *cause marketing* devenait une excellente façon de vendre des produits, surtout aux femmes. »

Ainsi, Revlon encourage les femmes à se procurer le rouge à lèvres *Super Lustrous Lipgloss* pour combattre le cancer du sein, alors que Burberry fait la promotion de ses *trench-coats* rose bonbon.

« Notre corde sensible est touchée, lorsqu'on rentre dans un magasin et qu'on voit un produit associé au cancer du sein, indique la coordinatrice de programme pour le groupe Breast Cancer Action (BCA) à San Francisco, Kasha Ho. On connaît tous quelqu'un ayant été affecté par la maladie, que ce soit dans notre famille ou dans notre entourage. Mais je critique le fait que la principale réponse à la maladie soit le magasinage. On profite des bonnes intentions de gens soucieux du cancer du sein ».



photo : Paul Ruban

Associer des produits au ruban rose est devenu la clé d'un fin marketing pour diverses compagnies.

Kasha Ho déplore aussi le manque de transparence sur les sommes reversées à la recherche scientifique. « Il n'existe aucune régulation par rapport à l'argent de produits associés au ruban rose », dit-elle.

« En petits caractères, sur certains produits, on apprend qu'il existe parfois des plafonds sur les sommes qu'une compagnie versera pour la lutte contre le cancer du sein, renchérit Samantha King, en citant l'exemple d'une campagne plafonnée menée par Yoplait, en 2005. Au Canada, ce plafond se situe aux alentours de 50 000 $. Une fois ce plafond atteint, les consommateurs pourraient acheter un produit en pensant qu'ils appuient la recherche sur le cancer du sein, alors que les profits vont à la compagnie ».

La présidente-directrice générale de la Fondation canadienne du cancer du sein pour la région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Trish Bronsch, assure que les 60 partenaires corporatifs avec lesquels la Fondation collabore sont « socialement responsables, et des champions de la cause du cancer sein. »

Parmi eux, Ford et Revlon, vendant des produits associés au ruban rose.

Or BCA tire la sonnette d'alarme sur les risques de cancer associés aux phtalates et aux parabens que l'on retrouve dans certains produits cosmétiques, ainsi qu'à l'inhalation de composés toxiques provenant de gaz d'échappement de voitures.

On parlerait alors de *pinkwashing*, un phénomène paradoxal, explique Samantha King, selon lequel des compagnies vendraient sciemment ou non des produits liés à des causes de cancer, derrière un faux-semblant de solidarité.

Les maladies du cœur et le cancer du poumon tuent plus de femmes, tous les ans au Canada, que le cancer du sein. Mais selon Samantha King, celui-ci retient plus l'attention des gens.

« Le sein est un symbole très sexualisé et valorisé dans notre culture, en partie en raison de son lien à la maternité. Les campagnes de sensibilisation jouent beaucoup là-dessus. »

La Régie des services publics

DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE :

Demande d'approbation relative aux coûts du gaz 2010-2011 visant les nouveaux tarifs du gaz naturel qui entreront en vigueur le 1er mai 2010 pour le gaz de réserve, le transport jusqu'à Centra et la distribution aux abonnés.

DEMANDE D'APPROBATION RELATIVE AUX COÛTS DU GAZ :

Conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*, Centra a soumis à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») une demande d'ordonnance pour l'approbation des mesures suivantes :

1. l'approbation des tarifs qui entreront en vigueur le 1er mai 2010 pour le gaz de réserve, le transport jusqu'à Centra, la distribution aux abonnés, les ventes et le transport;
2. l'approbation des coûts prévus du gaz pour la période du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010 selon l'estimation du 2 novembre 2009, lesquels coûts se chiffrent à environ 300,6 millions de dollars. Cette somme comprend les coûts du gaz autre que le gaz d'inventaire, se chiffrant à environ 69,1 millions de dollars;
3. l'approbation finale des soldes et de la disposition des divers comptes d'écarts sur les achats de gaz autre que le gaz d'inventaire et d'autres comptes de report du gaz au 31 octobre 2009, y compris les coûts de détention jusqu'au 30 avril 2010 qui se chiffrent à environ 2,8 millions de dollars;
4. l'approbation finale des coûts du gaz pour la période du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2009 qui se chiffrent à 437,0 millions de dollars;
5. l'approbation finale des tarifs pour le gaz de réserve, le transport jusqu'à Centra et la distribution aux abonnés qui sont entrés en vigueur le 1er août 2009 et qui avaient été approuvés de façon provisoire en vertu de l'ordonnance 116/09;
6. l'approbation finale des tarifs pour le gaz d'inventaire entrés en vigueur le 1er août 2009 et le 1er novembre 2009, et qui avaient été approuvés de façon ex parte provisoire en vertu des ordonnances 116/09 et 147/09;
7. l'approbation finale de toute ordonnance provisoire délivrée par la Régie avant la conclusion du processus d'examen public portant sur la présente demande.

Les tarifs facturés par Centra comprennent cinq éléments : gaz d'inventaire, gaz de réserve, transport jusqu'à Centra, distribution aux abonnés et redevance mensuelle de base. La demande de Centra ne vise aucune modification des tarifs de vente du gaz d'inventaire. L'établissement des tarifs du gaz d'inventaire sera traité séparément, conformément à la méthodologie d'établissement trimestriel des tarifs approuvée par la Régie. Le prochain rajustement trimestriel des tarifs du gaz d'inventaire est prévu pour le 1er février 2010.

Au 1er mai 2010, les incidences prévues sur les factures annuelles découlant de la présente demande, ainsi que des modifications antérieures aux tarifs telles que prescrites dans l'ordonnance 128/09 de la Régie se traduiraient par une hausse d'environ 1,0 % ou de 10 $ sur la facture annuelle d'un abonné résidentiel typique. Les modifications aux tarifs facturés proposés pour le 1er mai 2010 englobent les modifications aux coûts du transport du gaz naturel, aux coûts d'approvisionnement en gaz de réserve et aux coûts liés au gaz tels qu'approuvés par la Régie dans l'ordonnance 128/09.

Les éventails suivants indiquent les incidences annuelles estimatives sur la facture des autres abonnés, selon la consommation et les caractéristiques de la charge :

- hausses approximatives de 0,1 à 2,2 % pour les abonnés du service général de petite puissance;
- hausses approximatives de 0,3 à 2,2 % pour les abonnés du service général de grande puissance;
- hausses approximatives de 2,5 à 2,9 % pour les abonnés du service ininterrompu à volume élevé;
- hausses approximatives de 1,8 à 3,4 % pour les abonnés du service de ligne principale;
- baisses approximatives de 9,1 à 9,9 % pour les abonnés du service interruptible.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Pour obtenir tous les détails, les parties intéressées peuvent examiner la demande soumise par Centra après la date de soumission des documents en se présentant au siège social de Centra ou au bureau de la Régie, ou les obtenir électroniquement en suivant la procédure ci-dessous.

Centra Gas Manitoba Inc.
À l'attention de *Mme* M. D. Murphy
360, avenue Portage, 22e étage
Winnipeg MB R3C 0G8
Téléphone : 204 360-3468 (appels sans frais)
Courriel : mmurphy@hydro.mb.ca

Régie des services publics
À l'attention de M. H. Singh
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg MB R3C 0C4
Téléphone : 204 945-2638
Appels sans frais : 1 866 854-3698
Courriel : publicutilities@gov.mb.ca

MODIFICATION :

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande, les remplacer ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts, remplacements ou modifications.

RÉUNION PRÉPARATOIRE ET CONFÉRENCE DE RÉFLEXION :

Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des arguments finals doit participer ou déléguer un représentant à la réunion préparatoire qui aura lieu le 15 janvier 2010 à 10 h, dans la salle d'audience de la Régie (330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg, Manitoba).

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie avant la tenue de la réunion préparatoire, et au plus tard le 6 janvier 2010.

Les objectifs de la réunion préparatoire sont les suivants : connaître les intervenants ainsi que les motifs de leurs interventions et offrir aux intervenants la possibilité de collaborer avec d'autres afin d'éviter les répétitions dans le contenu des interventions. Elle permettra aussi d'établir un horaire qui facilitera l'échange ordonné de renseignements.

PROCESSUS D'EXAMEN PUBLIC :

Centra propose que le processus d'examen public relatif à cette demande se déroule sous forme de processus d'audience limitée aux soumission écrites sans tenir des audiences pour les soumissions orales. Après la réunion préparatoire, la Régie fixera, au besoin, des dates pour l'échange ordonné de renseignements et établira si une audience pour soumissions orales fera partie du processus d'examen public.

PARTICIPATION :

Intervenants

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer en partie ou en entier à la présentation des preuves, à la formulation des observations ou à la soumission des arguments finals. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès que possible, et au plus tard la veille de la réunion préparatoire.

Présentateurs

Les parties qui souhaitent simplement présenter des commentaires ou des mémoires écrits ou communiquer leur point de vue à la Régie sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles devraient soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique le plus tôt possible et, au plus tard une semaine avant le début de l'audience.

PROCÉDURE :

La Régie a adopté des Règles de pratique et de procédure (Règles) qui s'appliqueront à l'audience. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie qui paraissent sur le site Web de la Régie (www.pub.gov.mb.ca). On peut aussi se procurer un exemplaire des Règles en s'adressant au bureau de la Régie.

FRAIS DES INTERVENANTS :

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. Les Règles de la Régie (articles 43 à 46) indiquent les lignes directrices selon lesquelles les frais des intervenants peuvent être remboursés. Les parties qui souhaitent demander un remboursement devraient étudier les Règles de la Régie avant de soumettre une demande.

FAIT le 22 décembre 2009.
Le secrétaire associé de la Régie des services publics,

Hollis M. Singh


Donner cinq jours de préavis.


Salle accessible aux fauteuils roulants.

330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (MB)
R3C 0C4

Manitoba





POSTES BILINGUES
(FRANÇAIS ET ANGLAIS) DISPONIBLES

Temps partiel et temps plein

- Infirmier(ère)s autorisé(e)s
- Infirmier(ère)s auxiliaires
- Préposé(e)s aux soins
- Accompagnateur(trice)s

(programme de logement avec service de soutien

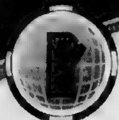
Temps partiel

- Physiothérapeutes (2 postes disponibles)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Courriel : careers@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.



OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Retrouvailles Manitoba 2010 est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de projet en communications et marketing

(Poste contractuel à temps plein)

Description du poste :

- développer et mettre en œuvre un plan marketing pour les projets du CDEM identifiés;
- appuyer dans l'organisation d'événements;
- concevoir des outils de promotions en collaboration avec des firmes graphiques;
- élaborer une stratégie de communication pour la composante francophone de Retrouvailles Manitoba 2010;
- être en communication continue avec les événements francophones de Retrouvailles Manitoba 2010, et en assurer la promotion;
- développer les relations médias;
- assurer un lien continu avec la composante anglophone de Retrouvailles Manitoba 2010.

Compétences recherchées :

- diplôme en marketing et/ou communication et/ou administration des affaires;
- 2 années d'expérience pertinente;
- personne bilingue ayant une bonne maîtrise du français, oral et écrit;
- forte capacité d'autonomie;
- faire preuve d'entregent;
- aptitudes à travailler efficacement dans un environnement informatique Windows;
- habiletés de conception graphique sur ordinateur un atout;
- connaissance des municipalités bilingues du Manitoba un atout.

Salaire : à déterminer selon l'expérience.

Nous offrons à notre personnel une gamme d'avantages sociaux compétitifs.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, par courrier postal ou électronique à l'attention de Christiane Méthot, directrice des ressources humaines, **avant le 16 janvier 2010, 16 h**.

Le CDEM remercie tous les candidats et candidates pour leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.

Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba
www.cdem.com
200-614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
Télécopieur : (204) 237-4618
Courriel : cmethot@cdem.com



Winnipeg Regional Health Authority — Office régional de la santé de Winnipeg
Caring for Health — À l'écoute de notre santé

Coordonnateur(trice) des ressources
Poste permanent à temps plein (1,0 EPT)

Infirmier(ière) de santé publique
0,5 EPT à mi-temps, Poste temporaire
jusqu'au 16 août 2010

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr/index.php



Canadian Women's Health Network — Le Réseau canadien pour la santé des femmes

COMMIS AUX RESSOURCES
Poste à mi-temps, bilingue

11,27 $ – 12,33 $ l'heure. 18,75 heures/semaine.
Avantages sociaux. Poste syndiqué.

Mandat : 20 janvier au 28 mai 2010, avec possibilité de renouvellement.

Exigences : **Bilingue.** Expérience de secrétariat; aptitudes et expérience en communication orale et écrite; capacité de travailler de façon indépendante; solide expérience pratique en traitement de texte, bases de données et recherches sur Internet.

Autres renseignements sur le RCSF à www.rcsf.ca. Description de poste détaillée envoyée sur demande. *Information available in English.*

Faire parvenir votre résumé, **avant le vendredi 21 janvier** prochain, au RCSF, 203-419, avenue Graham, Winnipeg (Manitoba) R3C 0M3; télécopieur : 204-989-2355, courriel : cwhn@cwhn.ca.



Conseil d'éducation
DIRECTRICE GÉNÉRAL ou DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les élèves d'abord

Le district scolaire 01 compte près de 7 800 élèves de la maternelle à la douzième année et plus de 900 membres du personnel régulier qui sont répartis dans quinze écoles au service des communautés scolaires de Dieppe, Fredericton, Memramcook, Moncton, Oromocto et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. En plus d'offrir un service aux élèves et aux parents francophones de la moitié sud du Nouveau-Brunswick, le district scolaire 01 est en croissance constante en vertu de l'augmentation des inscriptions dans ses écoles et doit faire face aux défis de la gestion scolaire dans un milieu minoritaire francophone.

Le Conseil d'éducation du district scolaire 01, un employeur offrant l'égalité d'accès à l'emploi, est à la recherche de candidates et de candidats pour combler le poste de directrice générale ou de directeur général. **L'entrée en fonction se fera au plus tard le 1er juillet 2010 et le poste est d'une durée de cinq (5) ans avec possibilité de renouvellement du mandat.**

La direction générale est imputable devant le Conseil d'éducation de la planification et la mise en œuvre du *Plan éducatif* et du *Plan des dépenses* du district. Elle agit à titre de secrétaire du Conseil et assume tous les pouvoirs et responsabilités délégués au personnel par le Conseil. La direction générale veille à l'administration et à la supervision des divers programmes et ressources en conformité avec les politiques du Conseil et selon les dispositions de la *Loi sur l'éducation et de ses règlements*. Elle a le mandat d'offrir une éducation de qualité aux élèves qui fréquentent les écoles du district.

Le Conseil d'éducation est à la recherche d'un gestionnaire chevronné qui a développé une approche-service et qui fait preuve d'innovation, de compétence, de jugement éthique et d'intégrité ainsi que de rigueur dans son travail; une personne qui affiche une vision positive du système d'éducation et qui est capable de miser sur les forces actuelles du district.

Les candidates et les candidats doivent être détenteurs d'une maîtrise en éducation ou d'un autre diplôme de cycle supérieur dans un domaine pertinent. Elles ou ils doivent avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'éducation publique, avoir effectué pendant au moins cinq (5) ans, un travail de direction ou de cadre supérieur en éducation un travail qui comprend de multiples responsabilités de gestion, de supervision et de reddition de comptes. Les candidates et les candidats doivent posséder une bonne connaissance des lois et politiques fédérales et provinciales touchant la francophonie et l'éducation. Une expérience en milieu minoritaire francophone serait un atout.

Salaire : *108 238 $ à 119 080 $ par année (échelle salariale 11 selon la directive du Conseil de gestion).*

La maîtrise du français oral et écrit est essentielle et la connaissance de l'anglais est un atout.

Les candidates et les candidats doivent démontrer dans leur demande d'emploi où et comment ont été acquises l'expérience et la formation nécessaires à l'exercice des fonctions inhérentes au poste de la direction générale d'un Conseil d'éducation.

Pour des renseignements supplémentaires concernant le poste, veuillez communiquer avec Monsieur David Després, directeur des ressources humaines à l'adresse courriel david.despres@gnb.ca, au (506) 856-3250 ou consulter le site Web du district scolaire au http://www.district1.nbed.nb.ca/.

Veuillez faire parvenir sous pli confidentiel, une lettre de présentation, une copie détaillée de votre curriculum vitae, vos diplômes, votre brevet d'enseignement et toute autre pièce justificative à : Monsieur Ernest Thibodeau, président du CED, par courriel à : ernest.thibodeau@gnb.ca, par télécopieur au (506) 856-3010 ou par la poste au **425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick, E1A 1P2.** Si vous faites parvenir votre demande par courriel ou par télécopieur, veuillez aussi faire parvenir le document original de votre brevet d'enseignement à l'adresse ci-haut.

La date limite pour recevoir les candidatures détaillées est le **29 janvier 2010.** Prière d'indiquer au moins trois références.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COURS PRIVÉS DE GROUPE : français, anglais et espagnol. pascalgautron@hotmail.com. Tél. : 995-9521.
861-

À VENDRE

BAIL VIAGER POUR 55+ : La Corporation de développement communautaire Lourdéon vous offre la possibilité de prendre votre retraite en pleine sécurité dans la collectivité de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba. 1 076 pi². Aucune responsabilité de maintien, chauffage, hydro et eau inclus. Pièce 3 saisons et garage attenant. Contactez la CDC au (204) 248-7221.
882-

Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer sans tarder
afin de ne manquer aucun de nos articles.

Nécrologies

Aurélie Bohémier (née Duguay)



À la Villa Youville de Sainte-Anne, le 2 janvier 2010, est décédée paisiblement Aurélie à l'âge de 97 ans.

Elle laisse dans le deuil une fille Gilberte (Edmonton, AB), quatre belles-sœurs, Fabiola Bohémier (Winnipeg, MB), Marie-Thérèse Gillis (St. Albert, AB) Claire et Rita Bohémier (Winnipeg, MB) et plusieurs neveux et nièces.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux Victorin Bohémier, ainsi que ses frères et ses sœurs.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Anne, le 6 janvier 2010, suivis de l'inhumation dans le cimetière de la paroisse.

Remerciements au Docteur R. Duval, le personnel de la Villa Youville, et tous ceux et celles qui lui ont prodigué de si bons soins.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Julienne Robitaille

À Saint-Boniface, le 31 décembre 2009, à l'âge de 91 ans, est décédée Julienne Robitaille (née Ragot) épouse de feu Lucien Robitaille. Elle était la fille de feu Gustave Ragot et de feue Stéphanie Fradin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Debbie Richardson), Marie-Paule (Roger Auger), et Marc; ses petits-enfants : Nicolas et Bryn Robitaille et Paul-Émile, Jean, Stéphanie et Julien Auger, sa sœur Louise Cauvin, ainsi que de nombreux parents et amis. Une messe de funérailles a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le samedi 9 janvier à 10 h. L'inhumation se fera au cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes à une date ultérieure. La famille tient sincèrement à remercier le personnel et les adjoints de l'Accueil Colombien pour leur amitié et leur soutien constant.

Lucie Morin



Le 3 janvier 2010, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Lucie Morin au Centre Médico Social De Salaberry à Saint-Pierre-Jolys.

Elle a été précédée dans la mort par ses parents, Émile Joseph Morin et sa mère Rosalie, née Gagné, de Valleyfield, Québec. Aussi par sa sœur Hectorine et ses deux frères Antoine (Tony) et Albert ainsi qu'un neveu, André Morin.

Lucie laisse dans le deuil ses deux belles-sœurs, Doris et Jeannine et des neveux et nièces : Colette Morin, Émile Morin, (Brigitte et leurs enfants Patrick, Marc, Christine et Darrel), Francine, Suzanne Ambrishami (Siavash et leur fils Siamak), Diana Whittman (Egon et leur fille, Émilie), Michel (sa fille Jessica).

Elle a enseigné au Manitoba pendant une trentaine d'années, surtout dans la Division scolaire de la Montagne. Son premier souci a toujours été celui de la jeunesse. Plus tard, Lucie a déménagé à Calgary puis à Victoria où elle a été très impliquée dans la catéchèse des adultes pendant une quinzaine d'années avant de revenir au Manitoba.

La messe de la Résurrection a été célébrée en l'église Saint-Viateur d'Otterburne (Manitoba) par l'abbé Antoine Vo Van Hoa le vendredi 8 janvier 2010 à 14 h. L'inhumation des cendres aura lieu au printemps.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Saint-Pierre pour les soins remarquables dont ils ont entouré Lucie. Au lieu de fleurs, des dons peuvent être envoyés au Centre Médico Social De Salaberry. C.P. 320, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Chronique RELIGIEUSE

ANNETTE SAINT-PIERRE, C. M.



Tu es noeud de relations

Si tous les hommes savaient
ce qu'ils disent les uns des autres,
il n'y aurait pas quatre amis sur la terre.

Pascal, *Pensées*

Encore à l'heure du bilan de l'an 2009, voilà une pensée qui porte à réflexion, alors que l'on songe à prendre une résolution. Le grand savant, penseur et écrivain français du XVIIe siècle, Blaise Pascal, n'aurait-il pas un peu exagéré? Et s'il disait vrai?

Il suffit d'écouter plus attentivement pour se rendre compte que l'on dépiaute trop allégrement ses semblables, et que l'on pourrait compter sur les doigts de la main ceux qui ont la langue blanche. La critique nous échappe ou la mauvaise tendance a poussé de trop longues racines dans notre cœur. Et hop!, le mot qui tue sort de la maison, du bureau ou du restaurant, sans prendre le temps de se vêtir et prend la route.

Il y a un moyen efficace de porter remède à cette impulsion parfois trop bien ancrée. C'est de s'empresser de souligner trois qualités de la personne que l'on a écorchée. La sanction que l'on s'impose n'est pas facile, mais c'est tant mieux, car on y pensera deux fois avant de se permettre un coup de langue.

J'ai dit d'une artiste de renom qu'elle était d'une vulgarité à dépasser les bornes. Depuis, je me suis rachetée de deux tiers en déclarant qu'elle était une grande chanteuse et une excellente comédienne. Je lui cherche encore une troisième qualité pour être quitte envers elle. Je peux vous dire que cette pilule opérante contribue à développer un brin de sympathie envers celui ou celle qui a subi notre morsure.

Mais il y a aussi les moqueries insultantes et les flèches ironiques que certains peuvent pratiquer avec beaucoup de virtuosité, sans parler de l'air mystérieux des autres qui échappent distraitement dans une conversation : « Oui, mais... ». Saluons donc les adeptes de la pensée positive qui coupent la tête à toute réflexion négative sur l'absent ou qui, encore mieux, interjettent un bon mot en sa faveur.

C'est ici que je songe à ma « petite » tante religieuse que j'ai longtemps côtoyée et dont je n'ai jamais entendue manquer à la charité. C'est une manière de réduire de façon marquante le mal que peut répandre une mauvaise langue dans la société. Si tous les chrétiens « s'aimaient d'un amour tendre », ils pourraient faire mentir cette pensée de Pascal qui a de quoi faire retrousser les sourcils.

Selon Noël Quesson, un prêtre français, « la plupart des conversions viennent d'un témoignage... de quelqu'un qui pose question par sa manière de vivre ». Ne serait-ce pas un moyen de se faire meilleur chrétien, au cours de l'année nouvelle, en étant plus charitable en paroles et en actes? En tout cas, ce serait se donner l'avantage de mieux exister et, certainement, un petit triomphe au chapitre des relations avec le prochain.

Enfin, c'est l'auteur du *Petit Prince* qui disait : « Tu es noeud de relations. Tu existes par tes liens ».

VOTRE SANTÉ c'est votre affaire

Par Bernard Lambert, infirmier autorisé, B. Sc. inf., chef d'équipe Health Links–Info Santé

Résister au froid de l'hiver



Chronique réalisée avec la collaboration du Centre de santé Saint-Boniface.

Imaginez la carte postale : des sapins couverts d'une épaisse couche de neige, des flocons qui tombent doucement sur la tête d'un enfant qui tente de les attraper avec sa langue, des lumières qui scintillent. Une image tellement magique qu'on oublie le froid intense qu'il a fallu braver pour prendre la photo. On oublie parfois que l'hiver est synonyme d'orteils et de doigts gelés, d'un nez qui coule, sans oublier ce vent glacial qui nous donne l'impression d'avoir « froid aux cheveux ».

Mais il ne faut surtout pas se laisser abattre par l'hiver. Après tout, on a choisi le Manitoba, ou bien le Manitoba nous a choisis. Il reste que le froid comporte des dangers.

Tout d'abord, qu'arrive-t-il à notre corps quand il fait froid? Il y a un échange thermique entre notre corps et l'environnement, c'est-à-dire que le corps perd de la chaleur au profit de l'environnement. En plus, le froid est tellement avare qu'il prendrait toute notre chaleur si on le laissait. Heureusement que le corps a une arme contre le froid qui nous empêche de finir comme un glaçon qui pend d'une gouttière. Il possède un mécanisme appelé « thermorégulateur », une sorte de thermostat qui garde notre température interne à 37 °C.

Mais avez-vous remarqué que, malgré les mitaines et bottes « thermoquelquechose », il est difficile de se garder les doigts, les oreilles et les orteils au chaud? Effectivement, comme le corps travaille fort pour maintenir sa température interne, il doit économiser son énergie. C'est pourquoi il ralentit la circulation du sang au niveau des mains, des pieds, du nez et des oreilles. Tout un sacrifice! Et comme le cerveau ne peut être privé d'oxygène, ce mécanisme n'existe pas au niveau de la tête. Ainsi, lorsque la tête n'est pas protégée adéquatement, elle laisse échapper notre précieuse chaleur. D'où l'importance de porter la tuque rose et verte que nous a tricotée grand-maman.

Comme il cherche à maintenir sa température interne, le corps nous envoie des signaux pour nous avertir qu'il refroidit, soit des frissons, des grelottements, des rougeurs et de la douleur. Il faut être à l'écoute de ces signaux, car de nombreux dangers sont associés au froid.

Tout d'abord, on peut souffrir de graves engelures. Les parties du corps exposées ou mal protégées deviennent rouges et douloureuses, puis grises. Dans les pires cas, une amputation peut être nécessaire.

On peut aussi souffrir d'hypothermie lorsque la température du corps descend sous la barre des 35 °C. Le froid, l'humidité et le vent sont tous des facteurs contribuant à l'hypothermie. L'hypothermie peut être dangereuse, voire mortelle. Une personne qui en souffre frissonne et grelotte puis commence à marmonner, à trébucher et à avoir de la difficulté à manipuler des objets. Surtout, sachez en reconnaître les premiers signes!

Par ailleurs, le froid peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques. Pour maintenir sa température, notre corps augmente la circulation sanguine au niveau cardiaque et respiratoire. Ainsi, un effort accru est nécessaire pour lutter contre le froid. Ces personnes risquent de mettre leur santé en danger si elles passent une période prolongée au grand froid.

Il faut prendre des précautions particulières par grand froid. Tout d'abord, adaptez votre habillement : couvrez-vous la tête. La tuque ou le chapeau agit comme un bouchon qui retient la chaleur. Lorsqu'on enlève ce bouchon, on peut perdre jusqu'à 30 % de sa chaleur corporelle. Prêtez une attention spéciale à vos extrémités, soit les mains et les pieds. Elles sont particulièrement sensibles compte tenu du ralentissement de la circulation sanguine. Et enfin, privilégiez la technique de l'oignon : portez plusieurs épaisseurs de vêtements, car les couches d'air ont des propriétés isolantes. Si vous devez être à l'extérieur quand il fait froid, bougez! Toutefois, si vous êtes une personne à risque, limitez le plus possible les activités extérieures.

Par froid extrême, si vous devez absolument vous déplacer en voiture, apportez au moins une couverture, des vêtements supplémentaires, un téléphone cellulaire, des chandelles et des allumettes, et assurez-vous d'avoir fait le plein. Si vous restez bloqué sur le bord de la route, faites tourner le moteur 10 minutes toutes les heures, et entrebâillez une vitre pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone. Faites des étirements de temps en temps et veillez à ne pas décharger inutilement la batterie.

Surtout, lorsque le mercure remonte un peu et qu'il est agréable de passer du temps à l'extérieur, profitez-en. Allez faire une marche, faire un ange dans la neige, faire du toboggan ou patiner sur le sentier d'hiver! Vous resterez en forme et l'hiver vous semblera moins long.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS — 255-4204
RE/MAX performance
www.danvermette.com



GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com

- Ventes
- Achats
- Locations

RISCHUK PARK REALTY LTD

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel
et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

All About **Hardwoods**
ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
Plancher de bois franc

- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376-C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes femmes et enfants
487-3687
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

Cet espace est à votre disposition!

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de maison
- testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
- droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur • propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Justin G. Zarnowski
Tél.: (204) 957-0050 www.aikins.com
AIKINS MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc.,
Sophie Gaulin :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Chroniques, annonces communautaires,
et questions entourant la publicité,
Sophie Gaulin :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste,
Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse,
Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**

Pages dans nos écoles,
Daniel Bauhaud :
dansnosecoles@shaw.ca

***Abonnez-vous à* La LIBERTÉ**

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom ____________________
Prénom ____________________
Adresse ____________________
Ville ____________ Province ____________
Code postal ____________ Téléphone ____________

Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________________ Expiration : ________
☐ MasterCard : ____________________ Expiration : ________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Immigration d'affaires et professionnelle

JANVIER 2010



Échanges commerciaux et investissement

FÉVRIER 2010



Relations nationales et internationales

MARS 2010





agence nationale et internationale du manitoba

L'ANIM 3 ANS



Mot du président

Accroître la présence francophone au Manitoba par l'attraction de nouveaux arrivants est une priorité de l'ANIM. À ce chapitre, nous sommes actifs en France, en Belgique et au Québec.

En 2008, le conseil d'administration de l'ANIM a choisi d'élargir son mandat initial d'immigration d'affaires. Nous avons vite compris que l'immigration professionnelle était non seulement complémentaire, mais indissociable de cette première composante. Cela a permis à l'ANIM de multiplier ses résultats et d'appuyer davantage le gouvernement provincial vis-à-vis de ses objectifs d'immigration francophone.

Avec Centrallia 2010, l'ANIM fera rayonner le Manitoba non seulement sur ses marchés, mais à l'échelle de la planète. Nous sommes confiants que cet événement aura un effet direct sur l'attraction de nouveaux arrivants francophones, professionnels et entrepreneurs, dans la province. C'est avec fierté que nous contribuons à agrandir l'espace francophone au Manitoba, au bénéfice de toute la communauté.

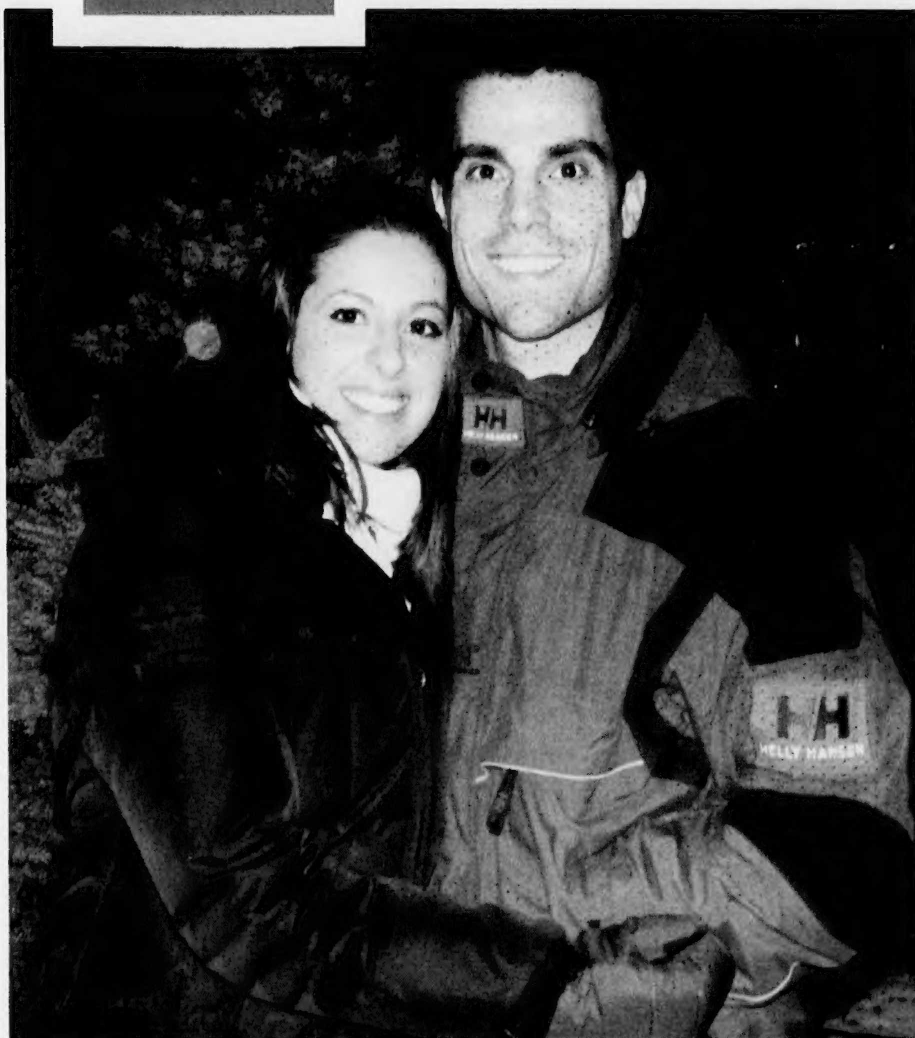
Raymond Lafond
Président du conseil d'administration
Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM)

L'ANIM a comme mission de promouvoir et développer l'économie du Manitoba auprès des marchés francophones canadiens et internationaux, avec un accent sur trois des principaux centres économiques francophones du monde : le Québec, la France et la Belgique. L'ANIM réalise sa mission à travers trois mandats précis : l'immigration d'affaires et professionnelle, les échanges commerciaux et l'investissement, ainsi que les relations nationales et internationales

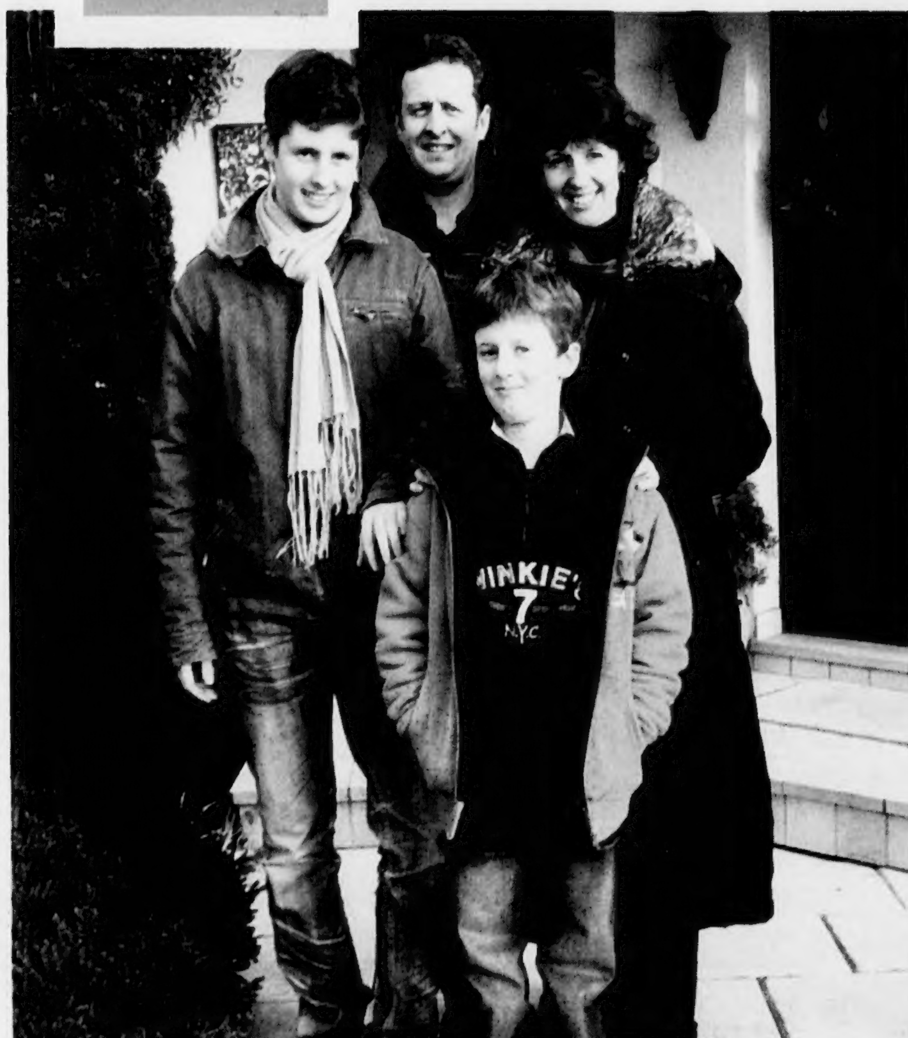
Propulsez votre entreprise en plein coeur du Canada.
20.10.2010 WINNIPEG



Lyon, France



Alsace, France



Maria-Clara Scimeca et Emmanuel Perez

Vous parlez du Manitoba et leurs yeux brillent!

Le jeune couple Maria-Clara Arnone Scimeca, 27 ans, et Emmanuel Perez, 30 ans, sont installés à Winnipeg depuis le 14 avril 2009. Cette date, pour eux, marquera pour toujours le début d'une vie de rêve.

« On avait un attrait naturel pour le Canada, explique Maria-Clara. On voulait vivre dans les grands espaces, la nature avec une belle qualité de vie… Mais depuis qu'on est arrivés au Manitoba, on vit dans un plus grand rêve encore! Chaque jour est magique! »

« La gentillesse des Canadiens et leur ouverture d'esprit sont telles qu'on a encore du mal à y croire, renchérit Emmanuel. Quand nous sommes arrivés avec juste nos valises, des gens sont venus nous porter des affaires et en deux heures, notre appartement a été entièrement meublé sans qu'on demande rien! »

Maria-Clara et Emmanuel ont découvert le Manitoba grâce au Forum Destination Canada qui avait eu lieu à Lyon, France, en novembre 2007.

« Brigitte Léger de l'ANIM était venue présenter le Manitoba et ses opportunités professionnelles et d'affaires, ajoute Emmanuel. On a été séduits. On est venus. On est tombés amoureux de cette Province. Et maintenant, on nage en plein rêve! En plus, Brigitte s'est occupée de faire toutes les démarches administratives avec nous pour qu'on reçoive nos papiers. Maintenant, les gens de l'ANIM, pour nous, c'est des amis! »

À peine une semaine après leur arrivée en tant que résidents permanents, Maria-Clara et Emmanuel ont trouvé du travail dans des domaines qui les passionnent. Elle est analyste en logistique à l'institut de Transport de l'Université du Manitoba et il est coordonnateur de projets spéciaux et marketing à la radio Envol 91 FM.

« Nous sommes venus quelques mois avant d'avoir notre résidence permanente pour faire du bénévolat dans une école d'immersion et dans des organismes francophones, explique Maria-Clara. Ça nous a permis de rencontrer beaucoup de monde et ensuite, quand on a cherché un travail, ça a été très rapide! »

Jean-Marc, Sylviane, Yves et Frank Picyk

Le 7 janvier 2010, Jean-Marc, Sylviane Picyk, et leurs enfants Yves et Frank âgés de 15 et 10 ans se sont installés pour de bon au Manitoba. Originaires d'Alsace, les Picyk sont attirés par le Canada depuis toujours. Ne leur restait qu'à choisir la province d'accueil.

« Il y a quelques années, nous sommes revenus enchantés d'un voyage au Québec, se rappelle Sylviane. De retour en France, on nous a témoigné l'histoire à succès d'un couple de restaurateurs alsaciens récemment installé à Winnipeg. C'est là que tout a commencé pour nous. »

Plus tard, une visite exploratoire au Manitoba les convaincra d'amorcer le processus d'immigration dans la province. Les grands espaces manitobains, une qualité de vie bonifiée sont au palmarès des raisons qui ont guidé le choix final de la famille alsacienne.

« Les Manitobains sont des gens solidaires, chaleureux et accueillants. On veut offrir une meilleure qualité de vie à nos enfants », poursuit Sylviane, enchantée par sa nouvelle vie.

Deux autres visites au Manitoba ont ensuite su convaincre Yves et Frank du bien-fondé de ce projet. La petite famille en a profité pour visiter les plus beaux endroits de la province, et trouver la maison de leurs rêves en décembre dernier.

Chef cuisinier hautement respecté, Jean-Marc Picyk explique que sa famille a mis deux ans à vendre leur prestigieux restaurant d'une centaine de places pour enfin mettre le cap sur le Manitoba.

En 2010, Jean-Marc et Sylviane souhaitent trouver un emploi correspondant à leurs compétences, question de s'intégrer en douceur à la vie manitobaine. Et lorsque l'on demande aux entrepreneurs s'ils souhaitent établir un commerce au Manitoba, ils répondent : « Et pourquoi pas? Tout est tellement plus simple ici! »

anim

Alsace, France



Lucian Hojda

Lucian Hojda, 24 ans, est un de ceux qui se sont laissés séduire par le Manitoba en y accomplissant un stage en hôtellerie de quatre mois. Aujourd'hui, il travaille comme serveur dans deux restaurants : Pasquale's et Le Paladin.

« Je suis arrivé au Manitoba pour y faire un stage à Inn at The Forks, explique Lucian. C'est mon lycée hôtelier en France qui avait choisi le lieu. Mais après les quatre mois, je ne voulais plus partir. Je suis rentré en France juste pour faire plaisir à ma mère, car elle voulait que je détienne le diplôme.

« Dès que je suis arrivé sur le sol français, poursuit-il, je n'avais plus qu'une idée en tête : repartir. Et là, j'ai mis en route mes papiers d'immigration avec l'ANIM. Brigitte Léger qui s'occupe du côté administratif des demandes de résidence permanente a été remarquable. Elle ne laissait jamais une question sans réponse et parfois elle appelait même des gens qui étaient passés par le processus d'immigration pour avoir plus de détails et me rassurer. »

Lucian a connu l'ANIM et le volet Immigration de sa mission car c'est elle aussi qui orchestre le déroulement et la logistique du stage en restauration et hôtellerie tous les ans du côté canadien.

En effet, c'est dans le cadre d'un partenariat particulièrement fiable et performant avec l'ANIM, que les lycées français de restauration et d'hôtellerie Alexandre Dumas (Alsace) et Le Castel (Dijon), font venir chaque année une vingtaine de stagiaires au Manitoba.

Lucian n'est d'ailleurs pas le seul à avoir eu le coup de foudre pour notre province. Sur les 41 stagiaires qui ont exercé leur métier dans le cadre de cette entente depuis 2007, 8 sont revenus au Manitoba. Ce coup de cœur, Lucian l'explique facilement : « Ici, tu comprends vite que tu as toutes les chances de réussir. Rien ne paraît impossible. »

Le jeune homme envisage d'ailleurs d'acheter une maison dans les prochains mois. « Au Manitoba, un serveur peut très bien gagner sa vie. Les pourboires sont élevés. En plus, ici, je peux laisser libre cours à ma personnalité. Je peux être moi-même tout en offrant un service de qualité à mes clients. »

Une des passions de Lucian, c'est les gens. Il aime les rencontrer et apprendre à les connaître. « Les Manitobains sont très ouverts et on peut facilement devenir leurs amis, confie-t-il. En plus, il y a toute une variété de nationalités au Manitoba. Plus de 100 langues y sont parlées. Alors, je me régale à rencontrer plein de monde! »

Les Landes, France



Bertrand, Marielle, Margaux, Camille et Mathéo Cassagne

Depuis le 16 novembre 2009, le village francophone de Sainte-Agathe a accueilli avec une chaleur bien manitobaine Bertrand et Marielle Cassagne ainsi que leurs trois enfants Margaux, 10 ans, Camille, 8 ans et Mathéo, 6 ans.

Cultivateurs de maïs dans le sud France, Bertrand et Marielle ont décidé de vendre leur ferme familiale pour accomplir leur rêve : immigrer au Canada. S'établir dans une municipalité bilingue du sud-est du Manitoba est le résultat d'un choix réfléchi.

« Il y a tout ce dont on rêvait ici, lance Bertrand. La terre est fertile, on est sur le bord de la rivière Rouge et c'est un village francophone avec une école française! »

« On a tout de suite su que c'était cette ferme qu'on voulait acheter, renchérit Marielle. D'ailleurs, dès notre visite exploratoire en 2007 nous avons rencontré le banquier. Il nous a tout de suite dit qu'il nous suivrait dans ce projet. »

Le couple d'agriculteurs aime à se rappeler la facilité qu'il a eu à traiter avec la banque, le notaire et à accomplir toutes les démarches administratives pour l'achat de la ferme.

« On est venus chercher la liberté car on trouvait le système administratif lourd en France, explique Bertrand. Ici, tout s'est passé dans la simplicité. Même les papiers d'immigration ont été simples à obtenir. Quand on arrive dans un pays où on ne connaît rien, on se sent comme dans une forêt en pleine nuit, mais l'ANIM, c'est la torche qui nous a éclairés. Brigitte Léger a accompli des exploits avec notre dossier d'immigration! »

Bertrand et Marielle cultiveront du canola, des graines de soja, de l'avoine et du blé sur leurs nouvelles terres. Malgré leurs nombreuses années d'expérience en tant qu'agriculteurs en France, Bertrand avoue en toute humilité : « L'ancien propriétaire de la ferme, Gilbert Alarie, nous aide énormément. Ce sont de nouvelles cultures pour nous. Il va falloir qu'on apprenne! Mais les gens sont tellement généreux et solidaires ici que nous sommes très confiants. »

En effet, "solidaires" est un mot qui prend tout son sens lorsque Marielle explique : « Gilbert a entretenu la ferme pendant deux ans après nous l'avoir vendue car il savait que les démarches pour vendre notre propriété en France allaient être longues! »

Margaux, Camille et Mathéo ont aussi eu leur lot de belles surprises. « Nos enfants ont été merveilleusement bien accueillis dans leur école. Ils se sont sentis attendus par leurs nouveaux camarades. La direction et les enseignants aussi ont été fabuleux! »



En 2010, l'ANIM a plusieurs bonnes raisons de célébrer. Après plus de deux ans de promotion intensive en France, en Belgique et au Québec, la jeune agence a su positionner le Manitoba comme un endroit de choix pour sa qualité de vie, son économie stable et diversifiée et l'accueil chaleureux de sa population.

110 nouveaux résidents permanents

L'ANIM mène ses activités de recrutement principalement lors de salons d'immigration européens, en compagnie du gouvernement du Manitoba. Depuis 2007, l'ANIM a aidé 110 francophones à obtenir leur résidence permanente. Des dizaines d'autres demandes sont en cours. Sept entreprises ont été créées ou achetées par ces clients de l'ANIM, incluant cinq fermes, un restaurant, ainsi qu'une entreprise spécialisée en construction et rénovations.

« Au total, ces immigrants ont généré plus de 8 millions $ en retombées directes au Manitoba, notamment par l'achat de maisons et l'entrepreneuriat, explique la coordonnatrice de l'immigration à l'ANIM, Brigitte Léger. La moitié de mes clients sont des immigrants professionnels. Certains d'entre eux choisissent cette voie pour se familiariser avec le milieu avant de se lancer en affaires. »

En 2010 seulement, l'ANIM prévoit accueillir près de 80 immigrants et plusieurs autres prévoient déposer leur demande d'immigration en cours d'année.

« Brigitte Léger simplifie la vie de nos clients, commente la présidente-directrice générale de l'ANIM, Mariette Mulaire. Elle prend en main l'ensemble du processus administratif relié à leur immigration et s'assure que le dossier chemine avec efficacité auprès des autorités. »

Pour la première fois, en 2010, l'ANIM participera au Salon Emploi et formation dans les villes de Québec et de Montréal. « Ici encore, l'idée est d'attirer des francophones qui participeront à la vie économique de la province, renchérit Mariette Mulaire. Qu'ils soient Français, Belges ou Québécois, tous ces gens compétents illustrent bien la valeur ajoutée du français dans la force du bilinguisme au Manitoba. »



Agence nationale et internationale du Manitoba
219, boulevard Provencher, 3e étage
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G4
Téléphone : (204) 253-4888
Télécopieur : (204) 254-4162



NOS PARTENAIRES





« En fondant l'ANIM en 2007, nous savions qu'il s'agissait d'un projet gagnant et porteur d'avenir pour le Manitoba et sa francophonie. Grâce à l'ANIM, le Manitoba a maintenant ses frontières ouvertes sur des marchés francophones extérieurs parmi les plus performants. De par ses résultats convaincants, l'ANIM contribue à agrandir l'espace francophone, tant au point de vue social qu'économique. L'ANIM ne fait pas que recruter des immigrants; elle connaît le terrain et sait aiguiller les nouveaux arrivants vers les meilleures ressources, ainsi que vers des opportunités de travail et d'affaires. C'est ainsi que l'on peut contribuer à faire face à l'un des enjeux majeurs de l'immigration, à savoir la rétention, en facilitant leur établissement et leur épanouissement dans notre province. »

- Ibrahima Diallo, président du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine et président du Conseil de l'immigration du Manitoba



« Nous sommes les fiers partenaires de l'ANIM et nous visons à créer un climat prospère pour les entrepreneurs francophones et bilingues au Manitoba. Le CDEM aide sur les plans technique et administratif les immigrants recrutés par l'ANIM à s'établir en affaires. Qu'ils choisissent d'être entrepreneurs dès leur arrivée ou d'évoluer dans une entreprise pour se familiariser avec la société et l'économie du Manitoba, nous sommes en tout temps prêts à leur fournir l'appui nécessaire. »

- Louis Allain, directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)



« L'ANIM est un partenaire important pour nous. La collaboration entre l'Accueil francophone et l'ANIM a grandement contribué à l'avancement du projet de l'immigration dans la francophonie manitobaine. L'ANIM fait non seulement du recrutement de nouveaux immigrants, mais elle les appuie aussi une fois arrivés au Manitoba. L'ANIM facilite, entre autres, l'établissement des immigrants en les mettant en contact avec l'Accueil francophone où ils seront encadrés davantage. »

- Bintou Sacko, gestionnaire de l'Accueil francophone





Vous connaissez des Français, Belges ou Québécois intéressés à s'établir dans la province du Manitoba?
Invitez-les à communiquer avec nous directement :

Brigitte Léger,
coordonnatrice de l'immigration
Agence nationale et internationale du Manitoba

bleger@animcanada.com
www.animcanada.com
Sans frais : 1 877 484-9931, poste 104





Imprimé au Canada